



Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le 04/07/2019

ID : 050-200067205-20190705-DEL2019\_057-DE

## SEANCE DU 27 JUIN 2019

Date d'envoi de la convocation : 21 Juin 2019

Nombre de membres : 220

Nombre de présents : 166

Nombre de votants : 189

(à l'ouverture de la séance)

**Secrétaire de séance : Gérard CHEVEREAU**

L'an deux mille dix-neuf, le **Judi 27 Juin**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

### **Etaient présents :**

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, DELAUNAY Sylvie, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, FAUCHON Patrick (à partir de 19h18), POIRIER Isabelle suppléante de FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSELIN Bernard, GOSSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GROULT André, GRUNEWALD Martine, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique, GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOULLEGATTE Jean-Michel, CATELAIN Pierre suppléant de HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël (jusqu'à son départ à 19h30), JOURDAIN Patrick, LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LEBLOND Auguste suppléant de LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence (jusqu'à son départ à 21h15), LE PETIT Philippe, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGOUPIL Jean-Claude, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine (jusqu'à son départ à 20h51), LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert, LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LESENECHAL Guy, LEGUILLOU Alexandrina suppléante de LETRECHER Bernard, LINCHENEAU Jean-Marie, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel (jusqu'à son départ à 19h28), MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle, MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MATELOT Jean-Louis, MAUQUEST Jean-Pierre (à partir de 19h23), MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre,

**Délibération n° DEL2019\_057**

Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 050-200067205-20190705-DEL2019\_057-DE

MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PILLET Patrice, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEAU Roger, ROUSSEL Pascal (jusqu'à son départ à 19h55), ROUXEL André, SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, MARGUERIE Jacques suppléant de Thierry TARDIF, TAVARD Agnès, TIFFREAU Danièle, TISON Franck, TRAVERT Héléne, VALENTIN Jean-Louis, VIGER Jacques (à partir de 19h18), VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas (à partir de son arrivée).

**Ont donné procurations :**

BAUDIN Philippe à CATHERINE Arnaud, BURNOUF Hervé à ROUXEL André, CAUVIN Bernard à GODEFROY Annick, D'AIGREMONT Jean-Marie à LECOQ Jacques, DELAPLACE Henri à PARENT Gérard, DRUEZ Yveline à JOURDAIN Patrick, FAGNEN Sébastien à HOULLEGATTE Jean-Michel, GOUREMAN Paul à FEUILLY Hervé, GUERIN Alain à GANCEL Daniel, HAMON-BARBE Françoise à BROQUAIRE Guy, JOUAUX Joël à BARBE Stéphane (au départ de Joël JOUAUX, à partir de 19h30), LEFRANC Bertrand à HEBERT Dominique, LE MONNYER Florence à VIVIER Nicolas (au départ de Florence LE MONNYER à 21h15), LEMONNIER Thierry à LEBRUN Bernadette, LEGER Bruno à MAIGNAN Martial, LEONARD Christine à BELLIOU-DELACOUR Nicole (au départ de Christine LEONARD à 20h51), LERECULEY Daniel à VIGNET Hubert, LETERRIER Richard à NICOLAI Michel, MOUCHEL Jean-Marie à LEBRETON Robert, PEYPE Gaëlle à MAGHE Jean-Michel (jusqu'au départ de M. MAGHE à 19h28), PINABEL Alain à DESTRES Henri, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, REVERT Sandrine à LEMYRE Jean-Pierre, ROUSSEL Pascal à HUET Catherine (au départ de Pascal ROUSSEL à 19h55), ROUSVOAL Camille à TIFFREAU Danièle, SARCHET Jean-Baptiste à REBOURS Sébastien, VIVIER Nicolas à LE MONNYER Florence (jusqu'à son arrivée)

**Excusés :**

BALDACCI Nathalie, BASTIAN Frédéric, BESNARD Jean-Claude, BRECZY Rolande, BROQUET Patrick, CAUVIN Jean-Louis, DELESTRE Richard, DESQUESNES Jean, DUPONT Claude, FALAIZE Marie-Hélène, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GOSSELIN Albert, GUERARD Jacqueline, HUET Fabrice, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LALOË Evelyne, LEJAMTEL Ralph, LESEIGNEUR Héléne, LEVAST Jean-Claude, LOUISET Michel, MAUGER Michel, POIDEVIN Hugo, THEVENY Marianne, VARENNE Valérie, VILTARD Bruno.

**Délibération n° DEL2019\_057**

**OBJET : Schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche du Cotentin**

**Exposé**

Notre agglomération est compétente en matière de soutien à l'ESR depuis le 01 janvier 2018. Elle a repris les actions auparavant menées par la CUC, le Syndicat Mixte du Cotentin (SMC) et la Technopole, ces structures ayant depuis disparu. Elle a ainsi assuré la continuité des engagements, en devenant l'unique porte d'entrée du territoire pour le soutien à l'ESR. La création de l'agglomération a en ce sens permis de rendre plus lisible et plus intégrée cette politique publique. Toutefois, cette prise de compétence doit aussi amener l'agglomération à mettre en perspective ce qui est fait depuis le milieu des années 80, en lien avec l'implantation des 1ers établissements d'enseignement supérieur (le CNAM Intechmer, puis l'Université de Caen). Si le contexte actuel est différent, avec en particulier le regroupement des établissements d'enseignement supérieur (avec la création des COMUE fin 2014), la mutation de l'offre de formation et de son accessibilité (spécialisation progressive en licence, mise en place de parcoursup), ou encore la réforme de l'orientation (loi du 05 septembre 2018) ; il n'en reste pas moins que les EPCI, territoires d'implantation des sites universitaires, sont des acteurs essentiels pour le maintien et le développement d'une offre en matière d'ESR. Ceci est encore accentué pour des antennes délocalisées, qui disposent par ailleurs d'un véritable campus (avec des chercheurs et des équipements pour les étudiants), comme c'est le cas pour le Cotentin. Les EPCI doivent alors envisager le soutien à leur site, en lien avec leurs autres compétences, en particulier le développement économique, pour faire de l'offre d'ESR un véritable levier d'attractivité pour le territoire. Enfin la présence d'une offre de formation contribue à l'accès des jeunes du territoire à l'ES, et sera dans les années à venir, de manière encore plus prégnante qu'aujourd'hui, nécessaire pour assurer les perspectives des entreprises, en particulier pour l'industrie, dans des territoires qui ne sont pas métropolitains. Le Cotentin, qui a été reconnu par l'Etat fin novembre 2018, « territoire d'industrie », est particulièrement concerné par cela, compte tenu de son tissu économique et de certaines caractéristiques sociologiques (avec en particulier un faible taux d'accès à l'ES).

Un SLESR a donc été élaboré, en concertation avec les acteurs, en particulier l'Université de Caen, le Rectorat, la Région, le CNAM, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et le Conseil Départemental de la Manche, afin de faire émerger, une vision et des projets à mener pour répondre aux besoins, notamment économiques, du territoire, d'identifier des axes majeurs pour soutenir l'enseignement supérieur et la recherche, ce dans une optique de développement économique et d'attractivité pour le Cotentin. Conformément aux dispositions du code de l'éducation, ce schéma local prend en compte les autres documents de planification, soit le contrat de site Université/Ministère, le SRESRI et le CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle) de la Région Normandie.

Il est à relever que ce SLESR est le premier en Normandie, il exprime ainsi une volonté forte du territoire, qui aura mobilisé tous les acteurs pendant plusieurs mois.

Le SLESR du Cotentin propose un cadre d'intervention pour les 5 années à venir, à travers 3 grandes orientations, déclinées en 6 objectifs. L'agglomération et ses partenaires interviendront pour mettre en œuvre cela, sachant que 14 actions ont d'ores et déjà été identifiées, et pourront être mise en œuvre prochainement. Pour la 1ère fois, le Cotentin disposera d'une politique globale de soutien à l'ESR. A travers ce SLESR, l'agglomération, avec ses partenaires, souhaitent conforter le Cotentin en tant que 4ème pôle normand de l'ESR, en répondant aux besoins (tant des entreprises que des jeunes du territoire qui doivent bénéficier d'une offre de proximité), mais aussi en développant l'attractivité du territoire, afin de maintenir et de faire venir des talents (étudiants, doctorants,

enseignants...). Le soutien à l'ESR contribuera par ailleurs au développement économique du Cotentin à travers l'affirmation d'une offre sur l'énergie et l'économie maritime.

Cette ambition sera donc mise en œuvre à travers plusieurs actions pour renforcer l'offre de formation en lien avec les principales filières économiques (étude d'opportunité par un centre CNAM, construction d'un nouvel ISFI...), pour accroître les capacités de recherche (cofinancement d'allocations doctorales), pour développer l'entrepreneuriat étudiant (organisation d'un Hackathon), pour dynamiser la vie étudiante (soutien à la mobilité internationale, mise en place d'un pass étudiant, d'une opération Job Etudiant...) ou encore pour repenser notre communication (avec un nouveau site dédié).

Un conseil de site, instance de gouvernance de l'ESR réunissant les principaux partenaires de l'agglomération, se réunira régulièrement pour assurer la mise en œuvre du schéma.

### **Délibération**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'avis favorable de la Inter-Commission Promotion et Attractivité et Développement des territoires,

**Le conseil communautaire** a délibéré (Pour : 187 - Contre : 0 - Abstentions : 2) pour :

- **Approuver** le SLESR en pièce jointe de la présente délibération.
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN



**leCotentin**

JUIN 2019

Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le 04/07/2019 SLO

ID : 050-200067205-20190705-DEL2019\_057-DE

---

# SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (SLESR)

---

---

# SOMMAIRE

---

## 04 **PROPOS LIMINAIRES**

**04 - Une volonté de définir un cadre stratégique pour le territoire...**

**06 - ...afin de positionner le site d'enseignement supérieur et de recherche du Cotentin dans le paysage régional et de renforcer sa contribution au développement socio-économique du territoire**

## 08 **LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU SCHÉMA**

**08 - 1. Affirmer des marqueurs territoriaux et assurer leur développement**

- Créer et nourrir une dynamique Formation-Recherche-Innovation sur la thématique « énergies et mer » dans une perspective de développement durable
- Exploiter pleinement l'apport du numérique pour développer l'offre de formation post-baccalauréat

**14 - 2. Répondre aux besoins du territoire tant sur le plan de la formation que de la recherche**

- Accroître le niveau de qualification de la population
- Soutenir le développement des entreprises

**16 - 3. Développer l'attractivité du territoire**

- Valoriser les compétences présentes localement et attirer de nouveaux talents
- Améliorer les conditions d'étude et de vie sur le site d'enseignement supérieur et de recherche du Cotentin

# 18

## LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA

### 18 - 1. La gouvernance

- Une chargée de projet Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
- Un conseil de site (comité de pilotage)

### 19 - 2. Des fiches d'intervention et des actions identifiées

- Fiche 1 - Positionner le Cotentin sur une offre de formation « métiers »
  - > ACTION 1 - Renforcement de l'offre de formation de l'ESIX et du pôle licences pro de l'Université de Caen Normandie
  - > ACTION 2 - Étude d'opportunité pour la création d'un centre CNAM
  - > ACTION 3 - Mener une étude d'opportunité sur les formations en santé sur le territoire de la Communauté d'agglomération
- Fiche 2 - Accroître les liens avec les entreprises
- Fiche 3 - Accroître les ressources en recherche et en transfert
  - > ACTION 4 - Co-financement d'allocations doctorales sur le territoire
  - > ACTION 5 - Financement de bourses de recherche en lien avec les problématiques locales
- Fiche 4 - Accroître les ressources pédagogiques du territoire
  - > ACTION 6 - Réhabilitation de l'Institut des Techniques de la Mer (Intechmer)
  - > ACTION 7 - Construction d'un nouvel IFSI
- Fiche 5 - Accompagner les jeunes dans leur processus d'orientation
- Fiche 6 - Promouvoir et renforcer les politiques en faveur du Développement durable
- Fiche 7 - Développer l'entrepreneuriat étudiant
  - > ACTION 8 - Organisation d'un Océan Hackathon
- Fiche 8 - Veiller à la santé et au bien-être des étudiants
- Fiche 9 - Faciliter et améliorer le quotidien des étudiants
  - > ACTION 9 - Formation courte à la restauration pour favoriser les jobs étudiants
  - > ACTION 10 - Favoriser la mobilité internationale
  - > ACTION 11 - Proposer des services de mobilité aux étudiants
  - > ACTION 12 - Favoriser l'intégration des étudiants étrangers
- Fiche 10 - Définir et déployer une stratégie de marketing territorial
  - > ACTION 13 - Lancement d'une campagne de communication « Étudier en Cotentin »
  - > ACTION 14 - Création d'une plate-forme web « étudier dans le Cotentin »
  - > ACTION 15 - Accompagnement de la compétence Tourisme/Patrimoine : formation et recherche
    - > 1. Formation Patrimoine et Histoire
    - > 2. Financement de bourse de recherche Patrimoine

# 61

## ANNEXE BUDGÉTAIRE

# 65

## UNE VISION PARTAGÉE

---

# PROPOS LIMINAIRES

---

## UNE VOLONTÉ DE DÉFINIR UN CADRE STRATÉGIQUE POUR LE TERRITOIRE...

---

Dès la fin des années 1980, la Communauté Urbaine de Cherbourg, devenue commune de Cherbourg-en-Cotentin au 1<sup>er</sup> janvier 2016, est intervenue activement pour faciliter l'implantation, puis le développement, d'activités d'enseignement supérieur et de recherche. Son action s'inscrivait en complémentarité avec celle du Syndicat Mixte du Cotentin.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, **la compétence enseignement supérieur et recherche a été transférée à la Communauté d'agglomération du Cotentin**. Elle se décline autour de trois axes d'intervention :

- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche suivant les dispositions du code de l'éducation.
- Action de développement, d'animation et de promotion.
- Soutien à la vie étudiante.

Forte de cette prise de compétence, l'agglomération du Cotentin s'est engagée dans l'élaboration d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ce dernier a pour objectif de **fixer un cadre stratégique partagé avec les partenaires de l'agglomération**, au premier rang desquels se trouvent : l'Université de Caen Normandie, le CNAM Normandie, Intechmer, le Rectorat, la Région Normandie, le Département de la Manche et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, rassemblés au sein d'un comité de pilotage.

Cette stratégie s'appuie sur :

- Un travail d'état des lieux et de diagnostic élaboré au cours du troisième trimestre de 2018. A ce titre, cinquante personnes ont été interrogées, une enquête Internet auprès des étudiants a été administrée, et des séances de partage avec d'une part les opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, et d'autre part les représentants du monde socio-économiques ont été organisées.





Élaboration  
d'un diagnostic  
du SLESR

- Un processus de concertation animé autour de quatre ateliers thématiques, rassemblant entre vingt-cinq et près de quarante participants. Les thématiques abordées furent les suivantes :
  - Renforcer la contribution de l'enseignement supérieur et de la recherche au développement du Cotentin et notamment de ses filières stratégiques.
  - Renforcer la visibilité et l'attractivité des acteurs du territoire.
  - Développer l'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers du Cotentin et accompagner les étudiants au sein de parcours de réussite.
  - Offrir des conditions favorables à la vie étudiante.
- Un parangonnage en matière de politique de soutien à l'enseignement supérieur et la recherche portée par des EPCI, dans le but d'alimenter la réflexion d'ensemble.
- Un processus de validation des productions en comité de pilotage.

---

# ...AFIN DE POSITIONNER LE SITE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE DU COTENTIN DANS LE PAYSAGE RÉGIONAL ET DE RENFORCER SA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

---

Ce schéma local traduit une volonté forte de la collectivité et de ses partenaires de répondre à deux enjeux majeurs, à savoir :

- **Conforter le Cotentin en tant que 4<sup>ème</sup> pôle normand dans l'espace régional d'enseignement supérieur et de recherche.** Or, si le Cotentin est bien le 4<sup>ème</sup> pôle normand sur le plan démographique et économique, il ne se trouve qu'au 5<sup>ème</sup> rang des sites d'enseignement supérieur en termes d'effectifs avec environ 1 800 étudiants inscrits en formation initiale<sup>1</sup>, talonné par Alençon. La part des étudiants dans la population âgée de moins de 30 ans (2,8%) est près de 2 fois inférieure à celle de l'agglomération d'Evreux et 3,6 fois inférieure à celle de la communauté urbaine d'Alençon. Cette faiblesse est accentuée par de faibles taux de scolarisation des 18-24 ans et de qualification des 30-34 ans.
- **Accompagner le dynamisme économique du territoire dans un contexte démographique peu favorable.** Le taux de chômage est inférieur aux moyennes régionale et nationale, les projets de recrutements ont bondi de 80% entre 2017 et 2018 (contre 25% au niveau régional), des entreprises rencontrent de vraies difficultés pour recruter des collaborateurs qualifiés. Toutefois, le territoire fait face à une croissance négative de sa population jeune.

Ainsi, l'élaboration de ce Schéma Local coïncide avec les dynamiques en cours au niveau national visant à **renforcer les dynamiques territoriales de proximité** que ce soit à travers les programmes « **Territoires d'industrie** » et « **Action cœur de ville** ».

Face à ces deux enjeux, le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Cotentin porte trois objectifs stratégiques :

- **Affirmer des marqueurs territoriaux et assurer leur développement** ; ces marqueurs étant :
  - Les énergies et la mer dans une perspective de développement durable, en s'appuyant sur les forces économiques et académiques en présence dans le Cotentin et l'effort de structuration des acteurs notamment dans le cadre des Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ).
  - Le numérique en matière d'éducation, afin de répondre à l'enjeu de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur dans un contexte budgétaire contraint. Cela nécessite de valoriser le potentiel immobilier universitaire sous-utilisé à l'heure actuelle, notamment en développant davantage l'enseignement à distance et les innovations pédagogiques.
- **Répondre aux besoins du territoire tant sur le plan de la formation que de la recherche** ; ces besoins pouvant être exprimés par les jeunes (demande sociale en matière d'accès à l'enseignement supérieur) ou le mode socio-économique (main d'œuvre, compétences scientifiques, techniques et/ou technologiques, etc.).

- **Développer l'attractivité du territoire**, afin de maintenir et de faire venir des talents (étudiants, doctorants, post-doctorants, enseignants-chercheurs, chercheurs, entrepreneurs, etc.). Cela renvoie à une double nécessité, à savoir d'une part améliorer les conditions d'étude et de vie des populations accueillies, et d'autre part valoriser les compétences présentes localement.

Ces **trois objectifs stratégiques**, se déclinent en **six objectifs opérationnels et neufs axes d'intervention**. Ainsi, ce schéma propose un cadre d'intervention pour les cinq prochaines années. Sur cette base, des projets prioritaires seront définis chaque année, dans le cadre des instances de gouvernances mises en place, à savoir la conférence territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche d'une part, et le conseil de site d'autre part.

## 1 AMBITION, 3 GRANDES ORIENTATIONS ET 6 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



---

# LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU SCHÉMA

---

## ① AFFIRMER DES MARQUEURS TERRITORIAUX ET ASSURER LEUR DÉVELOPPEMENT

---

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, les territoires, les entreprises, les universités, etc, misent sur des stratégies de différenciation, tirant partie de leurs spécificités et atouts. Cet enjeu de la différenciation est d'autant plus prégnant pour les sites accueillant des antennes universitaires, que les dynamiques nationales actuelles sont fondées sur des logiques de concentration de moyens à l'échelle de sites ayant vocation à rayonner au-delà des frontières nationales. Ainsi, pour renforcer leur pérennité, les territoires accueillant des antennes universitaires se doivent de proposer une offre d'enseignement supérieur, voire de recherche, qui se démarquent de leurs voisins tout en jouant la carte de la complémentaire avec les autres sites d'enseignement supérieur et de recherche de leur région.

Le présent schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche inscrit le Cotentin dans cette dynamique en soutenant le développement de **deux marqueurs territoriaux**. Le premier a une vocation de développement socio-économique à travers la volonté de développer une **démarche « formation-recherche-innovation » sur la thématique « énergies et mer » dans une perspective de développement durable**. Le second répond davantage à l'enjeu d'accroître le niveau de qualification de la population, en **exploitant pleinement l'apport du numérique et le potentiel immobilier universitaire pour renforcer l'accès à l'enseignement supérieur**.

### CRÉER ET NOURRIR UNE DYNAMIQUE FORMATION-RECHERCHE- INNOVATION SUR LA THÉMATIQUE « ÉNERGIES ET MER » DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quatrième pôle économique de Normandie, le Cotentin dispose parmi les secteurs moteurs du développement économique local :

- L'énergie qui concentre 50% des emplois industriels du territoire. Les principaux employeurs sont EDF et ORANO. Si la filière nucléaire y est très importante autour des activités de production d'électricité,



L'ESIX, École supérieure d'ingénieurs de l'Université de Caen Normandie

de recyclage des combustibles usés et de la gestion des déchets, les énergies marines renouvelables (éolien offshore, hydrolien, etc.) s'annoncent comme une nouvelle voie de développement pour le territoire ; d'autant qu'environ 140 entreprises locales disposent de compétences transposables à l'éolien offshore<sup>2</sup> ;

- La construction navale pour laquelle Naval Group est un acteur important avec entre-autre l'activité de construction des sous-marins.

En outre, avec 150 km de côtes, la dimension maritime de l'économie locale est importante. Le développement économique porté par les activités de pêche, de plaisance, de transport de marchandise, de construction navale, d'énergies marines renouvelables, etc, y est naturel.

Enfin, sur le plan culturel, la Cité de la mer de Cherbourg-en-Cotentin affirme cette dimension maritime du territoire.

Du fait de ces caractéristiques, l'agglomération du Cotentin porte la volonté de valoriser et de développer ce potentiel pour consolider son développement, et plus précisément de faire du Cotentin un démonstrateur du mix énergétique.

Sur le plan académique, le Cotentin dispose de nombreuses compétences en lien avec les filières évoquées ci-dessus.

L'offre de formation est assez riche pour le secteur industriel et particulièrement pour celui de l'énergie ; que ce soit au sein des lycées, des composantes de l'Université de Caen Normandie (IUT, antenne de l'UFR Sciences et ESIX) et de l'INSTN. La dimension maritime est quant à elle couverte par des formations très spécifiques proposées par Intechmer.

De plus, le territoire dispose de deux Campus des Métiers et des Qualifications : un premier labellisé en 2015 et centré sur l'industrie des énergies, et un second ayant pour périmètre les métiers de la mer et opérationnel depuis 2018.



Le laboratoire du  
GREYC au Hall  
Technologique

Dans le domaine de la recherche et du transfert, le Cotentin dispose d'un véritable atout par rapport à la majeure partie des sites accueillant des antennes universitaires, puisqu'il bénéficie de la présence d'une cinquantaine de chercheurs ou enseignants-chercheurs réparties dans des structures véritablement ancrées sur le territoire. Ces acteurs, au premier rang desquels se trouvent le LUSAC (Equipe d'Accueil), l'équipe électronique de l'UMR GREYC, l'UMR BOREA, Corrodys (structure de transfert) et l'IRSN, mènent des activités de recherche en lien direct avec les filières évoquées précédemment.

Fort de ce potentiel, l'enjeu porté dans le présent schéma est de structurer une démarche formation-recherche-innovation sur la thématique « énergies-mer ». Ce projet s'inscrit en cohérence avec les priorités régionales portées dans le cadre du SRESRI et du SRDEEII et notamment la volonté de la Région de développer « de nouveaux réseaux (économie et recherche), dans une logique de cluster orientés vers la qualité, l'excellence et l'international ».

Par ailleurs, la thématique « énergies-mer » fait écho :

- Aux deux des cinq Réseaux d'Intérêts Normands (RIN) promus dans le cadre du SRESRI, à savoir Normandie Energies et Matériaux et Normandie Terre et Mer.
- A la volonté de la Région de déployer un plan d'actions en faveur de l'économie circulaire, visant l'économie de matières premières primaires et d'énergie dans les activités ; de développer le mix énergétique en s'appuyant particulièrement sur les EMR, la biomasse et de nouveaux vecteurs énergétiques tels que l'hydrogène ; de porter une nouvelle politique énergétique régionale visant à développer de nouveaux modèles énergétiques ; de définir et de mettre en œuvre de nouvelles politiques pour l'agriculture, la pêche et l'aquaculture en Normandie ; de créer une agence régionale de la biodiversité suite à la rédaction d'une stratégie régionale pour la biodiversité.

Afin d'appuyer cette démarche Formation-Recherche-Innovation sur cette thématique « énergies-mer », il s'agira dans le cadre de la mise en œuvre de ce schéma d'assurer le développement d'activités de formations et de recherche dans ce domaine et de favoriser les synergies entre les monde académique et socio-économique.

Sur le plan de l'enseignement supérieur, des projets d'ouverture de formations sont d'ores et déjà identifiés ou en cours de déploiement, à l'image de :

- La Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : Conception et processus de mise en forme des matériaux, parcours Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle ;
- La création d'un Campus des Industries Navales (CINav) par Naval Group ;
- La localisation d'un parcours radioprotection en Master 2.

Le travail de réflexion mené dans le cadre de l'élaboration du SLESR a également identifié quelques pistes à explorer du fait de l'absence ou de la faible présence dans le grand ouest de certaines formations :

- BTS Contrôle des rayonnements ionisants et applications techniques de protection et BTS Environnement nucléaire.
- Licences professionnelles Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire, Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement, Gestion et maintenance des installations énergétiques, etc.

Ainsi, le déploiement d'un exercice de GPEC territorial sur cette thématique « énergies et mer » permettra d'identifier les opportunités de développement de l'offre de formation, d'effectuer les études de faisabilité et de définir les modalités d'implantation de nouvelles formations.

En matière de recherche et de transfert, il s'agira principalement d'exploiter l'ensemble des opportunités permettant d'accroître les ressources en recherche publique et privée en termes de moyens humains et matériels (appels à projets régionaux et nationaux, outils programmatiques, co-financement de contrats doctoraux, implication des structures d'interface, etc.).



Réflexion autour  
de l'élaboration  
du SLESR

© Thierry Houyel

Enfin, le développement des synergies entre les mondes académique et socio-économique s'appuiera sur les Campus des Métiers et des Qualifications ; ces derniers ayant l'opportunité d'amplifier leur impact sur le territoire à travers l'appel à projets lancé dans le cadre du PIA3.

## EXPLOITER PLEINEMENT L'APPORT DU NUMÉRIQUE POUR DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION POST-BACCALAURÉAT

Grâce au soutien constant des collectivités locales pour développer l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire, le site du Cotentin bénéficie d'un parc immobilier universitaire important. Selon le contrat de site de Normandie Université, le campus de Cherbourg-en-Cotentin totalise 24 181 m<sup>2</sup> de surface utile brute (SUB)<sup>3</sup>. Il compte notamment cinq amphithéâtres pour une SUB de 954,33m<sup>2</sup> et 96 salles pour une SUB de 7 125,62m<sup>2</sup>.

Toutefois, les taux d'occupation de ces équipements sont faibles, puisqu'ils sont respectivement de 39,1% pour les amphithéâtres et de 27,6% pour les salles ; pour des moyennes à l'échelle de l'Université de Caen Normandie de 52,4% et 40,4%. Ainsi, au global, le ratio M2/étudiant est de 26 pour le campus de Cherbourg-en-Cotentin, soit 16 points au-dessus de l'Université de Caen Normandie.

Dans le cadre de ce schéma, cette situation est considérée comme une opportunité afin de répondre à l'enjeu de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, et plus largement d'inscrire le territoire dans les orientations de la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur. Celle-ci, promouvant les principes de la Société de la connaissance en soutien au développement de l'innovation et de la compétitivité des entreprises, fixe l'objectif d'atteindre d'ici 2025 60% d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur, 50% au niveau Licence et 25% au niveau Master.

Or, à l'instar de la Normandie, le Cotentin a un faible taux de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans. Il est de huit points de pourcentages inférieur à la moyenne nationale qui se situe à 45%. En outre, le taux de scolarisation des 18-24 ans est de 37,6% pour l'agglomération du Cotentin, soit plus de dix points de pourcentage inférieur à la moyenne régionale et de quinze points par rapport à la moyenne nationale.

Par conséquent, le schéma porte la volonté d'exploiter ce potentiel immobilier, dans un contexte de dévolution du patrimoine immobilier à l'Université Caen Normandie, et de restrictions budgétaires rendant difficile le déploiement de ressources humaines en termes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs sur le site de l'antenne cherbourgeoise. Cela se concrétise par le choix stratégique de développer les innovations pédagogiques et l'utilisation des technologies numériques pour enrichir l'offre de formation proposée sur le territoire. Sur ce dernier point, l'objectif est de pouvoir s'appuyer sur les ressources pédagogiques des autres sites de Normandie et ainsi développer l'enseignement à distance.

Pour ce faire, il s'agira de mobiliser pleinement le contrat de territoire 2017-2021 signé entre la Région Normandie, le Département de la Manche et l'agglomération du Cotentin, au sein duquel figure une opération d'optimisation immobilière et d'attractivité du campus universitaire de Cherbourg-en-Cotentin. Il comporte un projet de rénovation du campus universitaire se déclinant en quatre axes pour un budget prévisionnel de 46 millions d'euros :

- Rénovation et optimisation du patrimoine immobilier.
- Améliorations des conditions de la vie étudiante.
- Innovations pédagogiques.
- Accessibilité du campus.



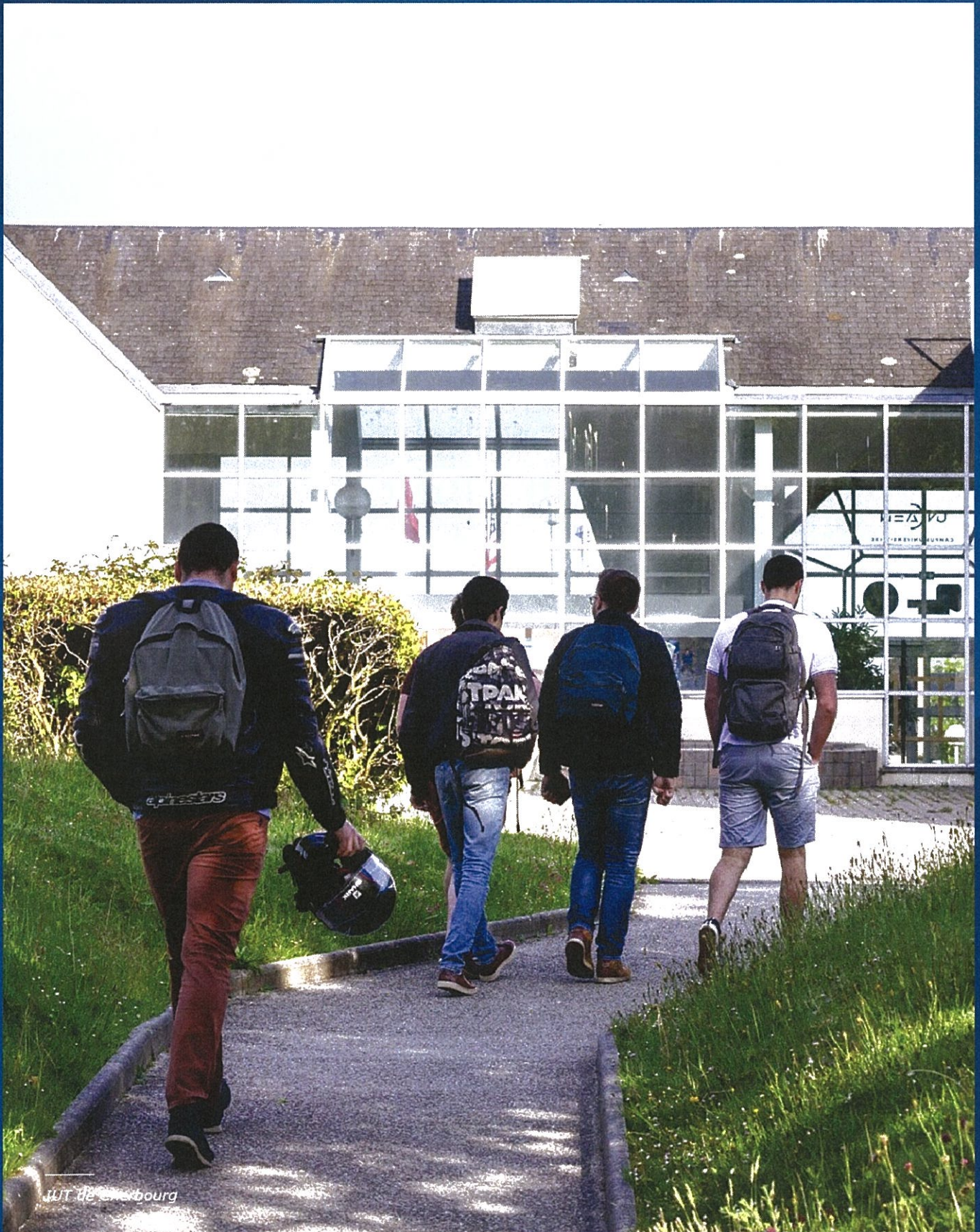
Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le

SLO

ID : 050-200067205-20190705-DEL2019\_057-DE



WT de Cherboung

---

## ② RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE TANT SUR LE PLAN DE LA FORMATION QUE DE LA RECHERCHE

---

La capacité des territoires à relever les défis de l'innovation et de la compétitivité dépend entre-autre du niveau de qualification de la population et de la valorisation des compétences académiques vers le monde socio-économique.

Appliquant ces principes aux caractéristiques du Cotentin, le schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche vise à répondre aux besoins du territoire tant sur le plan de la formation que de la recherche. Cela suppose d'adopter une double approche : une première centrée sur les aspirations de la population et une seconde sur les attentes du monde socio-économique.

Cet objectif stratégique se décline donc en deux objectifs opérationnels : d'une part **accroître le niveau de qualification de la population**, et d'autre part **soutenir le développement des entreprises du territoire**.

### ACCROÎTRE LE NIVEAU DE QUALIFICATION DE LA POPULATION

L'académie de Caen souffre d'un faible taux de poursuite des bacheliers vers l'enseignement supérieur. Avec un taux de 73,1% en 2015<sup>4</sup>, elle se situe au vingt-huitième rang des académies sur trente-et-un. Ce taux est de sept points de pourcentages inférieur à la moyenne nationale. De ce fait, l'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers constitue une priorité pour le Rectorat de l'Académie.

Si les données en termes de taux de poursuite d'étude des bacheliers dans l'enseignement supérieur n'est pas disponible aux échelles infra-académiques (département et agglomération), le Cotentin ne semble pas échapper à ce phénomène constaté au niveau académique.

Ainsi, le schéma local souhaite accompagner les jeunes dans leur processus d'orientation afin de lutter contre les déterminismes en termes d'accès à l'enseignement supérieur.

Pour ce faire, il s'agira dans un premier temps de connaître les mécanismes à l'œuvre en termes de projection des bacheliers du Cotentin vers un parcours d'enseignement supérieur, à savoir leurs aspirations et les freins auxquels ils sont confrontés. Puis de déterminer un plan d'actions partenarial avec les autorités académiques, la Région et les établissements d'enseignement supérieur pour lever les difficultés identifiées ; prenant en compte une analyse des dispositifs existants.

Au-delà, le déploiement des innovations pédagogiques et le développement des infrastructures numériques dédiées à l'enseignement supérieur évoqués précédemment, contribueront à répondre partiellement à cet objectif.

## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Le taux de Chômage était de 7% dans le Cotentin au dernier trimestre 2018, comparé à 7.2 % au troisième trimestre 2018 (8,7 % sur toute la région Normandie). Une baisse du chômage caractéristique du dynamisme économique du territoire. Le bassin d'emploi de Cherbourg-en-Cotentin a connu la baisse du chômage la plus significative de Normandie en 2018 (Pôle Emploi, 2019). Ce dynamisme repose sur un tissu d'entreprises résilient qui a su ces dernières années préserver l'emploi, sa valeur ajoutée et son activité dans un climat économique en pleine mutation suite à la crise de 2008.

Effectivement, dans le bassin d'emploi du Cotentin, les chiffres de l'emploi salarié ont été en hausse constante depuis 2008 ; avec une moyenne d'augmentation de 1% par an de 2008 à 2017 (ACOSS / URSSAF, 2019). 5 020 projets de recrutement sont émis pour l'année 2019 dans le bassin du Nord-Cotentin (Déclarations préalables à l'embauche, Pôle Emploi 2019). Les profils à recruter sont divers et vont de l'ingénieur à l'ouvrier qualifié en passant par le technicien, l'ingénieur d'affaires ou l'inspecteur de conformité en milieu nucléaire.

De son côté, l'agglomération du Cotentin souhaite soutenir le développement de certains secteurs jugés stratégiques (en complément de la filière de l'énergie et du potentiel maritime) à savoir : le tourisme, l'agriculture, l'agroalimentaire et la santé. De manière plus transversale elle souhaite promouvoir le développement des dynamiques entrepreneuriales.

Pour accompagner ces secteurs clefs, le schéma porte la volonté de déployer des démarches sectorielles de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et d'accompagner les initiatives entrepreneuriales menées à destination des étudiants en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux et régionaux impliqués dans ces démarches.



*Le développement des filières stratégiques comme l'agroalimentaire, la santé ou le tourisme sont soutenus par l'agglomération*

### ③ DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



*Le SLESR souhaite améliorer les conditions de vie des étudiants*

Le Cotentin fait face à une diminution de sa population jeune. En effet, il est constaté une baisse relativement marquée des 11 à 17 ans de 2006 à 2015. Le taux d'évolution annuel moyen est de -0,93% pour le Cotentin, face à -0,21% pour le département de la Manche et -0,07% pour la Normandie. La Communauté d'agglomération du Cotentin se place en huitième position des EPCI de Normandie les plus touchées par cette baisse de la population jeune âgée de 11 à 17 ans. S'agissant des 18-21 ans, le phénomène est davantage accentué (taux d'évolution annuel moyen de -1,28% entre 2006 et 2015), mais l'agglomération se situe au trente-cinquième rang des EPCI de Normandie les plus impactées par cette tendance. Cette dynamique négative impacte indéniablement la démographie scolaire de l'agglomération. A titre d'illustration, les effectifs en collège ont diminué de près de 1 300 élèves entre les rentrées de 2010 et de 2017 (-119 pour les lycées).

Dans ce contexte démographique peu favorable pour le Cotentin, la présence d'activités d'enseignement supérieur et de recherche est fondamentale pour garder et attirer des talents.

Par conséquent, le schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche compte **valoriser les compétences présentes localement et améliorer les conditions d'étude et de vie sur le site d'enseignement supérieur et de recherche du Cotentin.**

## VALORISER LES COMPÉTENCES PRÉSENTES LOCALEMENT ET ATTIRER DE NOUVEAUX TALENTS

Cela a été évoqué précédemment, le Cotentin bénéficie d'un élément rare pour un site accueillant une antenne universitaire, à savoir : une activité de recherche ancrée localement et reconnue de qualité. En complément, les acteurs de l'enseignement supérieur proposent des formations attirant par-delà les frontières régionales.

Enfin, le soutien en faveur du développement de marqueurs territoriaux portés par le premier objectif stratégique de ce schéma devrait renforcer la visibilité du site.

Toutefois, pour récolter les fruits de cette stratégie, il importe de faire-savoir auprès de cibles identifiées les opportunités de venir étudier, puis s'installer sur le Cotentin.

Pour cela, le schéma local porte la volonté de définir et déployer une stratégie de marketing territorial.

## AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ÉTUDE ET DE VIE SUR LE SITE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE DU COTENTIN

L'environnement dans lequel évoluent les étudiants, les enseignants et les enseignants-chercheurs est primordial en termes d'attractivité.

Si le site du Cotentin bénéficie d'atouts indéniables (présence de l'ensemble des fonctions d'un site universitaire, unité de lieu pour les acteurs universitaires, offre de logement attractive, etc.), le processus de concertation a permis d'identifier les axes de progression. Ceux-ci peuvent être regroupés en trois catégories :

- Dynamiser la vie étudiante sur le plan culturel, sportif, etc.
- Veiller à la santé et au bien-être des étudiants.
- Faciliter la vie au quotidien en termes de transports, de logement, d'accès aux équipements universitaires, etc.



*Un marketing territorial pour valoriser les atouts du Cotentin*

---

# LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA

---

**Au-delà de la définition d'un cadre stratégique global pour les cinq prochaines années, la Communauté d'agglomération du Cotentin a souhaité rendre opérationnel ce schéma afin de ne pas se limiter à des intentions.**

**Par conséquent, la mise en œuvre du schéma s'appuiera sur :**

- **Un travail d'animation et de coordination des acteurs du site, assuré par la Communauté d'agglomération du Cotentin qui a recruté à cet effet une chargée de projet Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation.**
- **Un processus de concertation via l'instauration d'une instance de pilotage (conseil de site).**
- **Des fiches d'intervention permettant de décliner les orientations stratégiques, avec pour certains, des actions précises d'ores et déjà identifiées.**

---

## ① LA GOUVERNANCE

---

### UNE CHARGÉE DE PROJET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

En lien direct avec sa volonté de développer une politique de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, la Communauté d'agglomération du Cotentin a procédé au recrutement d'une chargée de projet.

Dans le cadre du schéma local, cette personne assurera principalement :

- Un travail d'animation et de coordination des actions et des acteurs territoriaux de l'enseignement supérieur et de la recherche. En d'autres termes, dans une démarche proactive, elle initiera et organisera les réunions de travail permettant la mise en œuvre effective des orientations du présent SLESR.
- Une démarche de suivi des actions menées, dans le but d'alimenter la réflexion des instances de gouvernance.

### UN CONSEIL DE SITE (COMITÉ DE PILOTAGE)

Le conseil de site sera composé de la Communauté d'agglomération du Cotentin, de l'Université de Caen Normandie, de la ComUE Normandie Université, du CNAM Normandie, d'Intechmer, du Rectorat, de la

Région Normandie, du Département de la Manche et de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Présidé par la Communauté d'agglomération du Cotentin, il fixera les orientations prioritaires de l'année à venir. Pour ce faire, il s'appuiera sur :

- Le bilan des actions menées durant l'année écoulée.
- Les propositions de la conférence territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il s'appuiera sur les travaux de préparation d'un **comité technique** composé de la Communauté d'agglomération du Cotentin et des représentants des directions de chaque établissement d'enseignement supérieur et de recherche du territoire ainsi que des représentants des étudiants.

Présidé par la Communauté d'agglomération du Cotentin, ce comité aura pour principal objectif d'être force de propositions auprès du comité de pilotage.

Il se réunira au minimum une fois par an, afin :

- D'établir le bilan des actions menées dans l'année écoulée.
- D'émettre des propositions en termes d'évolutions de la stratégie et d'actions à déployer sur l'année à venir.

---

## ② DES FICHES D'INTERVENTION ET DES ACTIONS IDENTIFIÉES

---

Le SLESR du Cotentin propose un cadre d'intervention pour les 5 années à venir, à travers 3 grandes orientations, déclinées en 6 objectifs. L'agglomération et ses partenaires interviendront pour mettre en œuvre cela, sachant que 10 fiches d'intervention et 15 actions précises ont d'ores et déjà été identifiées, et pourront être mise en œuvre prochainement.

Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 050-200067205-20190705-DEL2019\_057-DE



Le Cotentin, un  
territoire industriel

Délibération n° DEL2019\_057



## > FICHE 1

### Positionner le Cotentin sur une offre de formation « métiers »

#### Contexte, enjeux et cibles

Le Cotentin dispose d'un savoir-faire reconnu en matière de grands chantiers industriels. La présence de plusieurs donneurs d'ordre, qui ont des perspectives favorables pour les années à venir et travaillent avec de nombreux sous-traitants, fait que plusieurs corps de métiers sont en tension, et pourraient l'être encore davantage dans les années à venir. Des démarches de GPECT ont déjà été entreprises depuis plusieurs années, et devront être poursuivies, afin d'avoir une approche dynamique de l'évolution des besoins et donc de l'offre de formation.

Dans ce contexte, le Cotentin travaillera avec les organismes de formation et les autres partenaires pour consolider son offre de formation, en particulier professionnelle. Par exemple, des besoins dans le domaine de la conception et de la réalisation d'ouvrages chaudronnés sont exprimés par l'environnement industriel (bac+3 notamment), ainsi que pour consolider l'offre en matière de radioprotection. D'autres besoins sont également exprimés, notamment ceux en lien avec les métiers du tourisme.

Il s'agira de consolider les compétences, en particulier industriel, du Cotentin en soutenant le développement de plusieurs filières stratégiques : l'énergie, l'économie maritime, l'agriculture/agroalimentaire, le tourisme et la santé. Le Cotentin pourra ainsi valoriser son potentiel en matière de formation, au regard de ses savoir-faire industriels, et des métiers d'aujourd'hui et de demain.

#### Mise en œuvre

**Synergies** : CPRDFOP Région Normandie / futur contrat quinquennal Normandie Université/Ministère (2022-2027) / Feuille de route agglomération du Cotentin / contrat territoire d'industrie

**Acteurs à mobiliser** : MEF, Région, Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ), chambres consulaires, établissements de formation...

**Principales tâches à réaliser** : poursuivre la réalisation de GPECT (MEF) ; mettre en œuvre le contrat territoire d'industrie (qui inclut un axe formation) ; participer, en lien avec les établissements et les CMQ, à l'élaboration, ou à l'adaptation, de cursus.

**Moyens humains** : mobilisation des acteurs de l'emploi et de la formation

**Moyens financiers** : NC

**Calendrier** : 2019 en fonction des signaux identifiés auprès des professionnels

**Indicateurs de suivi** : création ou adaptation de formation

**Indicateurs d'évaluation** : évolution des effectifs étudiants et des besoins en main d'œuvre dans les différentes filières

## > ACTION 1

### Renforcement de l'offre de formation de l'Esix et du pôle licences pro de l'Université de Caen Normandie

#### Ambition(s) du SLESR

Répondre aux besoins du territoire tant sur le plan de la formation que de la recherche

#### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin, national et International  
**Description** > L'ESIX forme des ingénieurs en génie des systèmes industriels sur le site de Cherbourg, qui ont à se spécialiser dès la deuxième année de leur parcours. Une option intitulée «Opérations nucléaires» est ainsi proposée. Cette option pourrait évoluer vers une spécialité pleine et entière, donnant ainsi une meilleure visibilité sur la formation et les compétences acquises par ces ingénieurs dans la gestion des activités relatives à un environnement nucléaire. Cette formation pourrait par ailleurs être ouverte à l'apprentissage. Cette nouvelle spécialité contribuerait à l'attractivité de l'ESIX sur le site de Cherbourg, et renforcerait le parcours de formation existant sur la radioprotection, en lien avec d'autres organismes comme l'INSTN.

L'Université, avec ses composantes IUT Cherbourg Manche et UFR LVE, propose par ailleurs plusieurs licences professionnelles, en lien avec les filières économiques du Cotentin. Cette offre doit pouvoir être confortée, tout en évoluant suivant les besoins des entreprises ; cela pourrait aussi s'inscrire dans le cadre d'une évolution du DUT en 180 ECTS (3 années), qui redéfinirait alors la liaison DUT - LP.

L'Université souhaite renforcer son action dans le domaine de la formation par apprentissage et continue pour mieux répondre aux besoins du territoire.

#### Mise en œuvre

**Pilotage :**  
Université de Caen Normandie

**Principales étapes de mise en œuvre :**  
Mise en place d'un comité technique associant l'Université de Caen Normandie, le CNAM, l'INSTN et l'agglomération du Cotentin : septembre 2019  
Envoi du dossier pour la CTI : printemps 2020  
Rentrée 2021 ouverture de la nouvelle formation

**Moyens humains :** Sans objet

**Moyens financiers :** à déterminer

**Calendrier :** Voir ci-dessus

## > ACTION 2 Étude d'opportunité pour la création d'un centre CNAM

### Ambition(s) du SLESR

Répondre aux besoins du territoire tant sur le plan de la formation que de la recherche

### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin

**Description** > Le Conseil national du Cnam a lancé le projet « Au cœur des territoires ». Il propose d'implanter à horizon 2022, une centaine de nouveaux espaces d'accès à la formation et Cherbourg-en-Cotentin a été retenue parmi les villes d'expérimentation. Labellisé Action Cœur de ville et Territoire d'industrie, le territoire peut s'appuyer sur ces deux dispositifs.

Membre du comité de pilotage de l'élaboration du schéma local de l'enseignement supérieur, le Cnam Normandie souhaite décliner l'offre d'enseignement supérieur dans le domaine de l'énergie, du tourisme et de l'agriculture. Il peut également être envisagé de construire des parcours adaptés, diplômants, certifiants ou en appui de formations existantes. Ces formations peuvent être dispensées en présentiels et en hybridation numérique.

Une étude d'opportunité pourrait être lancée afin d'envisager l'installation d'un centre Cnam dans le Cotentin. La Banque des territoires pourrait être sollicitée pour participer au financement (montant total estimé à 45 k€).

L'étude permettra de déterminer le besoin en formation mais également l'engagement financier (nécessaire à la mise en place d'un centre Cnam Normandie), ainsi que son emplacement (qui pourrait être sur le site universitaire, sachant qu'un accueil ou une présence pourrait être organisé en centre-ville).

### Mise en œuvre

#### **Pilotage :**

Agglomération du Cotentin (enseignement supérieur)  
CNAM Normandie  
Université de Caen Normandie

#### **Principales étapes de mise en œuvre :**

Réalisation d'une étude de positionnement pour de nouvelles formations  
Définition du besoin  
Février 2020 Communication et recrutement  
Rentrée 2020 ouverture de nouvelles formations

**Moyens humains :** Sans objet

**Moyens financiers :** 45 K€ pour financer l'étude d'opportunité en 2019

**Calendrier :** Voir ci-dessus

### > ACTION 3

## Mener une étude d'opportunité sur les formations en santé sur le territoire de la Communauté d'agglomération

#### **Ambition(s) du SLESR**

Répondre aux besoins du territoire tant sur le plan de la formation que de la recherche

#### **Contexte, enjeux et cibles**

L'agglomération du Cotentin figure parmi les collectivités les plus précoces à avoir conçu un plan d'action pour le développement et l'organisation de l'offre de santé sur le territoire communautaire.

Ce plan prévoit notamment de renforcer la démographie médicale du territoire en poursuivant et amplifiant la densification de l'offre de soins de 1<sup>er</sup> recours. Dans ce cadre, la connaissance préalable d'un territoire est identifiée comme déterminante parmi les facteurs d'installation d'un professionnel de santé.

Ainsi, un nouveau projet d'enseignement permet de susciter davantage de vocations auprès des lycéens pour les métiers médicaux et paramédicaux, notamment chez les jeunes issus de milieux moins favorisés.

Cet enseignement, viendrait également compléter les autres projets en santé soutenus par la collectivité et en lien avec le Conseil Régional :

- les projets de construction d'un nouvel IFSI et de l'Internat du Centre Hospitalier Public du Cotentin,
- le projet d'implantation dans les établissements hospitaliers de certains EPCI de fauteuils dentaires afin d'accueillir des étudiants dans les territoires dans le cadre de leur stage,
- les projets de PSLA, etc.

A noter également, le soutien de l'agglomération dans la délocalisation des enseignements GAAP (Groupe Analyse de Pratique) de l'Université.

L'agglomération pourrait ainsi accueillir des formations paramédicales de type orthoptiste, mettre en œuvre des maisons de santé pluri professionnelles, faciliter l'accueil des étudiants en santé lors de leur stage (externat, internat) ou tout autre projet permettant d'accroître les ressources pédagogiques du territoire.

## Mise en œuvre

### Pilotage :

Agglomération du Cotentin (Santé et Accès Aux soins et enseignement supérieur) et Conseil Local de santé  
Conseil Régional  
Agence Régional de Santé  
Université de Caen Normandie (UFR Santé)

### Principales étapes de mise en œuvre :

Etude d'opportunité puis, suivant les résultats, étude de faisabilité  
Etude de faisabilité

Moyens humains : Sans objet

Moyens financiers : À définir en fonction de l'option retenue

Calendrier : Lancement de la démarche, par une réunion avec les partenaires, en septembre

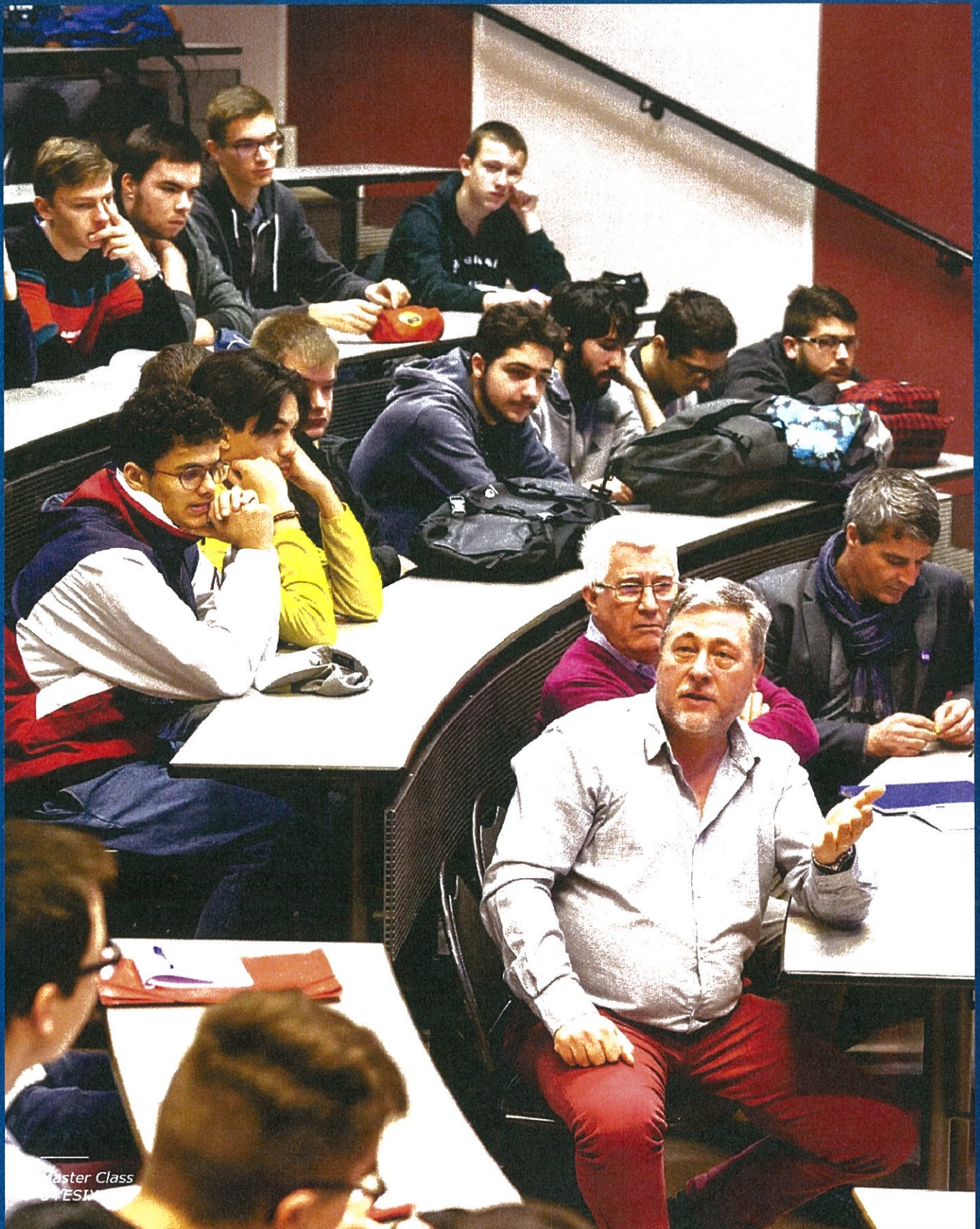
Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le

SLO

ID : 050-200067205-20190705-DEL2019\_057-DE



## > FICHE 2 Accroître les liens avec les entreprises

### Contexte, enjeux et cibles

L'agglomération du Cotentin a, dans ses principales compétences, le développement économique. Elle est au contact des entreprises, en particulier dans le cadre de leurs besoins immobiliers. Elle soutient aussi les principales filières, en lien avec la politique régionale.  
L'agglomération soutient par ailleurs l'enseignement supérieur et la recherche.

Plusieurs actions peuvent être mises en place pour valoriser davantage les entreprises du Cotentin auprès des étudiants, et plus largement pour mettre en relation les entreprises, les étudiants et les chercheurs. Il s'agirait d'accentuer l'interconnaissance, aussi pour que les entreprises connaissent davantage l'offre de formation existante.

Enfin, cette connaissance mutuelle permettra d'encourager l'innovation et de susciter l'entrepreneuriat.

### Mise en œuvre

**Synergies :** Stratégie développement économique (feuille de route de l'agglomération) ; contrat territoire d'industrie

**Acteurs à mobiliser :** Agglomération du Cotentin, CCI, entreprises...

**Principales tâches à réaliser :** poursuivre et étoffer les animations en lien avec les entreprises (rencontres étudiants entreprises, master classe, petit-déjeuner ES, visite de chantiers...), création d'un club d'entreprises industrie/innovation.

**Moyens financiers :** budget agglomération du Cotentin pour les animations.  
Moyens humains et financiers à évaluer pour le club d'entreprises.

**Calendrier :** 2019/2020

**Indicateurs de suivi :** audience des actions

**Indicateurs d'évaluation :** niveau de satisfaction des participants

## > FICHE 3

### Accroître les ressources en recherche et en transfert

#### Contexte, enjeux et cibles

L'un des atouts du Cotentin tient au fait d'avoir sur son territoire une activité de recherche publique bien ancrée avec la présence d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs et de chercheurs. A noter l'émergence de la thématique « énergies et mer » qui fédère dorénavant un nombre important d'entre eux ; d'autres thématiques existent également, en lien avec les différentes disciplines de rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans les formations.

Ainsi, à partir de ce noyau, l'enjeu est de décupler les capacités de recherche du territoire tant publiques que privées.

#### Synergies

SRESRI Normandie  
SRDEII Normandie

#### Mise en œuvre

**Acteurs à mobiliser :** Région Normandie, Communauté d'agglomération du Cotentin, Université de Caen Normandie (LUSAC, GREYC, BOREA), IRSN, Corrodys, AD Normandie, Normandie Université.

#### Principales tâches à réaliser :

- Etablir un partenariat entre la Communauté d'agglomération du Cotentin, la Région Normandie et Normandie Université en vue de mettre en place un dispositif de co-financement d'allocations doctorales
- Mener une veille sur les opportunités liées aux appels à projets compétitifs régionaux, nationaux et européens et accompagner les porteurs de projets
- Mener un recensement des besoins des entreprises locales en matière de compétences en recherche et transfert de technologie, et mettre en relation les entreprises avec les compétences régionales

#### Moyens humains :

- Mobilisation des acteurs cités précédemment
- Chargée de mission ESR du Cotentin pour assurer la veille des opportunités en matière d'appels à projets compétitifs

#### Moyens financiers :

- Environ 16 000 euros par an par thèse
- Possibilité de bénéficier du dispositif Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche). Cette subvention de 14 000 euros par an sur trois ans permet à une collectivité de confier à un doctorant un sujet de recherche en lien avec ses compétences.

**Calendrier :** dès 2019

#### Indicateurs de suivi :

- Nombre de thèses localisées sur le Cotentin



- Nombre de réponses aux appels à projets compétitifs
- Equipements de recherche et de transfert implantés sur le territoire
- Nombre d'entreprises visitées pour recenser leurs besoins en compétences en recherche et transfert
- Nombre de mise en relation entre entreprise et structure de recherche ou de transfert

**Indicateurs d'évaluation :**

- Effectifs de chercheurs localisés sur le Cotentin
- Mobilisation du CIR par les entreprises du territoire

## > ACTION 4 Co-financement d'allocations doctorales sur le territoire

### Ambition(s) du SLESR

Affirmer des marqueurs territoriaux et assurer leur développement

### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin

**Description** > Etablir un partenariat entre la Communauté d'agglomération du Cotentin, Normandie Université et la Région Normandie en vue de mettre en place un dispositif de co-financement d'allocations doctorales.

L'un des atouts du Cotentin tient au fait d'avoir sur son territoire une activité de recherche publique bien ancrée avec la présence d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs et de chercheurs. Actuellement, 15 thèses sont préparées à Cherbourg-en-Cotentin (13 au LUSAC et 2 au GREYC).

Afin de favoriser les capacités de recherche, l'agglomération cofinancerait avec la Région des travaux de doctorants issus d'un des laboratoires locaux. Un contrat type précise les attentes de la Collectivité comme par exemple, que le doctorant devienne ambassadeur du territoire. Cela nécessite d'avoir des équipes suffisantes pour encadrer les doctorants et un sujet scientifique qui soit validé par la ComUE qui est l'employeur. L'environnement est à la charge de l'établissement d'accueil.

L'agglomération du Cotentin pourrait co-financer plusieurs thèses par an, en fonction des résultats de l'appel à projets et des inscriptions budgétaires.

### Mise en œuvre

#### **Pilotage :**

Normandie Université ComUE

Région

Agglomération du Cotentin (enseignement supérieur)

#### **Principales étapes de mise en œuvre :**

Contractualisation entre la Région, la Communauté d'agglomération et la ComUE

Mise en place du dispositif de soutien

**Moyens humains :** Sans objet

**Moyens financiers :** Co-financement à hauteur de 50% de chaque thèse.

Le montant brut chargé pour une allocation à 100% sur 3 ans est de :  
90 196,92 €, soit 30 066 euros par an.

#### **Calendrier :**

2019 ou 2020 : Signature de la convention triennale ComUE, Région, Agglomération du Cotentin

2019-2020 : dépôt des futures thèses et sélections

2020 ou 2021 : Lancement des co-financements

## > ACTION 5

### Financement de bourses de recherche en lien avec les problématiques locales

<b>Ambition(s) du SLESR</b>	Affirmer des marqueurs territoriaux et assurer leur développement
<b>Contexte, enjeux et cibles</b>	<p><b>Périmètre</b> &gt; Communauté d'agglomération du Cotentin</p> <p><b>Description</b> &gt; Etablir un partenariat entre la Communauté d'agglomération du Cotentin et des universités en particulier celle de Caen en vue de délivrer des bourses à des étudiants en Master 2 (Histoire, Histoire de l'Art, Géographie, Sociologie...).</p> <p>Afin de favoriser les capacités de recherche, l'agglomération financerait des travaux d'étudiants en Master 2 dans des domaines variés favorisant la connaissance du territoire.</p> <p>L'agglomération du Cotentin pourrait financer 1 à 2 bourses par an.</p>
<b>Mise en œuvre</b>	<p><b>Pilotage</b> :</p> <p>Université de Caen Normandie et services de l'agglomération du Cotentin</p> <p><b>Principales étapes de mise en œuvre</b> :</p> <p>Contractualisation entre l'étudiant, son université et la Communauté d'agglomération</p> <p><b>Mise en place du dispositif de soutien</b> : lancement d'appel à projets</p> <p><b>Moyens humains</b> : Sans objet</p> <p><b>Moyens financiers</b> : Financement de chaque bourse. Le montant net pour une bourse à 100% pour un an de : 4 000 €.</p> <p><b>Calendrier</b> :</p> <p>Septembre 2020 : Lancement des co-financements</p>

## > FICHE 4 Accroître les ressources pédagogiques du territoire

### Contexte, enjeux et cibles

Le Cotentin bénéficie d'un patrimoine immobilier universitaire important, mais sous-utilisé.

Parallèlement, il est constaté une faible poursuite des jeunes vers l'enseignement supérieur et un taux de diplômés de l'enseignement supérieur dans une classe d'âge très inférieur à la moyenne nationale et aux objectifs de la StraNES.

Il s'agit donc de valoriser ce patrimoine immobilier en y installant des équipements permettant de développer l'enseignement à distance, dans une approche complémentaire avec le présentiel.

Cela permettra ainsi d'accroître les ressources pédagogiques du Cotentin en s'appuyant sur l'offre de formation des autres sites de Normandie. Il conviendra également de renforcer le continuum avec le secondaire.

### Synergies

Stratégies de l'Université Caen Normandie et de Normandie Université

### Mise en œuvre

**Acteurs à mobiliser :** Université de Caen Normandie et autres établissements d'enseignement supérieur.

#### Principales tâches à réaliser :

- Pérenniser la démarche d'appel à projets relatif aux innovations pédagogiques
- Déployer le contrat de territoire 2017-2021, au sein duquel figure une opération d'optimisation immobilière et d'attractivité du campus universitaire de Cherbourg-en-Cotentin
- Définir des partenariats avec les établissements de Normandie afin de faciliter le développement de l'enseignement à distance
- Accueillir un campus connecté dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministère de l'Enseignement supérieur. 13 ont ouvert à la rentrée 2019 et 100 entités sont prévues à la rentrée 2022.

**Moyens humains :** à définir avec les établissements d'enseignement supérieur

#### Moyens financiers :

- 23 millions d'euros investis dans le Cotentin entre 2017 et 2021 au titre de l'Enseignement supérieur par les collectivités dans le cadre du contrat de territoire.
- Au cas par cas, en fonction de leurs intérêts, des projets pourront être soutenus par l'Europe et l'Etat.
- Probablement des dépenses en fonctionnement à prévoir pour le déploiement de l'enseignement à distance

**Calendrier :** 2020

**Indicateurs de suivi :**

- Evolution de l'offre de formation
- Effectifs étudiants inscrits dans ces nouvelles formations

**Indicateurs d'évaluation :**

- Taux de scolarisation des 18-24 ans
- Niveau de qualification des 30-34 ans

## > ACTION 6 Réhabilitation de l'Institut des Techniques de la Mer (Intechmer)

### Ambition(s) du SLESR

Répondre aux besoins du territoire tant sur le plan de la formation que de la recherche

### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin et France

**Description** > L'institut Intechmer, rattaché au CNAM, est implanté à Cherbourg depuis 1981. Il s'agit du 1er établissement d'enseignement supérieur ouvert dans le Cotentin. Installé sur un site dédié depuis octobre 1986, il comprend principalement quatre bâtiments. C'est le seul institut français de formation post-bac en sciences et techniques de la mer. Il a diplômé à ce jour près de 1500 élèves, pour des formations BAC+2 puis BAC+3 de cadre technique (production et valorisation des ressources marines, gestion de l'environnement marin) et de bachelor océanographe... Il dispose par ailleurs d'une équipe de 9 enseignants-chercheurs rattachés scientifiquement au Lusac, laboratoire de l'Université de Caen Normandie, de 8 personnels administratifs, ingénieurs et techniciens. 90 professionnels de la mer interviennent généralement en tant que vacataires dans l'établissement.

Si l'activité d'Intechmer, que ce soit en formation ou en recherche, connaît une réelle dynamique, avec en particulier une hausse du nombre d'étudiants (près de 120 par an), elle est aujourd'hui limitée compte tenu des locaux. Ces derniers ne sont en effet plus adaptés : peu fonctionnels, exigus, ils ne répondent plus aux normes (électriques notamment). Vieillissants, ces locaux constituent aujourd'hui un frein à l'attractivité d'Intechmer, qui est un institut renommé en France et à l'étranger.

Lors du Conseil communautaire du 20 décembre 2018, les élus de l'agglomération du Cotentin ont acté la réhabilitation d'Intechmer qui conforte la présence du CNAM/Intechmer dans le Cotentin. Ce projet d'ampleur vise à rénover l'ensemble des bâtiments afin de les mettre aux normes. Ceci se fera grâce à une occupation plus rationnelle des espaces, qui offrira de nouvelles possibilités pour l'enseignement et la recherche. Le programme de travaux comprend ainsi des mises en conformité (PMR, sécurité incendie, installations électriques...), une amélioration thermique (a minima suivant la RT existante, permettant ainsi un gain de 40 % par rapport aux actuelles consommations) et phonique, mais aussi des réparations structurelles et une amélioration globale du bâti. Ce réaménagement des surfaces va permettre de consolider l'offre de formation et d'accompagner les perspectives de l'établissement qui connaît une hausse du nombre d'étudiants et de porter les activités de recherche. Les travaux auraient lieu sur une durée de deux ans environ à compter de 2021, ceci nécessitant d'avoir recours à un maître d'œuvre au préalable.

Ce projet de rénovation a pour intérêt de maintenir, et de développer, l'activité dans un bâtiment doté d'une architecture spécifique et connue de la population, mais remis aux normes et plus fonctionnel ; et d'organiser les travaux à venir de manière à préserver au maximum l'activité sur le site. Ce scénario a par ailleurs été travaillé depuis plusieurs années avec les équipes de l'Intechmer, mais aussi du CNAM à Paris, qui ont exprimé leur souhait de rester sur l'emplacement actuel

## Mise en œuvre

### Pilotage :

Agglomération du Cotentin

CNAM Paris et Intechmer Cherbourg-en-Cotentin

### Principales étapes de mise en œuvre :

Avril-Mai 2019 - Désignation d'une Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour accompagner l'agglomération du Cotentin dans la programmation de travaux de réhabilitation, de déconstruction d'un bâtiment, de conception architecturale et de construction.

2020 - Phase conception / Maîtrise d'œuvre

A compter de 2021 (à confirmer) - début des travaux sur une durée de deux ans environ.

Moyens humains : Sans objet

### Moyens financiers :

Première estimation globale à hauteur de 9,3 millions d'euros HT, en intégrant les études.

Inscrit au Contrat de territoire 4e génération avec une participation envisagée de 1 860 000 € de la part du Département et de 2 790 000 € de la Région.

Il pourrait par ailleurs être éligible aux fonds européens FEDER (au titre du soutien à la recherche).



Les locaux  
du CNAM  
Intechmer

## > ACTION 7 Construction d'un nouvel IFSI

### Ambition(s) du SLESR

Répondre aux besoins du territoire tant sur le plan de la formation que de la recherche

### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin

**Description** > Actuellement l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et l'Institut de formation pour aide-soignant (IFAS) sont hébergés par le CHPC de Cherbourg-en-Cotentin dans un bâtiment dédié. 300 élèves et étudiants sont formés au sein de l'établissement qui compte 15 cadres formateurs et une équipe administrative de 5 personnes. Le bâtiment date de 1970 : il n'est plus aux normes et nécessite de lourds travaux et ne correspond plus aux formations d'un point de vue fonctionnel. La Région Normandie souhaite réaliser une opération de construction neuve. L'objectif est de créer un outil permettant de répondre aux évolutions actuelles et futures des formations.

Un projet est à l'étude pour implanter l'établissement sur le site universitaire. Cette localisation permet de mutualiser certaines fonctions entre établissements (restauration, bibliothèque universitaire, maison de l'étudiant, lieux de vie pour les étudiants, équipements sportifs, etc.).

### Mise en œuvre

#### **Pilotage** :

IFSI

CHPC

Région (maître d'ouvrage)

SHEMA (AMO)

Agglomération du Cotentin (Santé et Accès Aux soins, Services techniques, Développement économique, emploi et enseignement supérieur) et Mairie de Cherbourg-en-Cotentin (soutien des services de l'urbanisme)

#### **Principales étapes de mise en œuvre** :

Réalisation d'une étude de positionnement du projet

Lancement des études de pré-programmation et de programmation

Mise en œuvre des travaux

**Moyens humains** : Sans objet

**Moyens financiers** : À définir en fonction de l'option retenue

**Calendrier** : Rentrée 2021



## > FICHE 5 Accompagner les jeunes dans le processus d'orientation



Rencontres  
étudiants-  
entreprises

### Contexte, enjeux et cibles

A l'instar de l'Académie de Caen, le Cotentin souffre d'un faible taux de poursuite d'étude des bacheliers vers l'enseignement supérieur.

Plusieurs dispositifs de soutien sont déployés sur le territoire en matière d'accompagnement des lycéens vers l'enseignement supérieur.

Toutefois, dans un contexte législatif positionnant la Région en tant qu'acteur clef du dispositif de soutien à l'orientation au côté du Rectorat, une nouvelle politique sera mise en place, mettant l'accent sur des démarches immersives, en lien avec les territoires.

Pour le Cotentin, l'objectif sera de renforcer l'accès à l'enseignement supérieur pour les bacheliers. Il s'agira en particulier d'évoquer l'opportunité d'événementiels destinés aux familles qui pourraient être consacrés aux métiers de l'industrie. Des passerelles pourraient être également être définies avec l'accompagnement des adultes en reconversion dans le cadre de l'AIOA (Accueil, information, orientation, accompagnement).

### Synergies

Politique de la Région Normandie en faveur de l'orientation  
Projet académique du Rectorat de la région académique Normandie

## Mise en œuvre

**Acteurs à mobiliser :** Rectorat de la région académique Normandie, Région Normandie, CMQ, Mef, AVUF, CNAM Normandie, Université de Caen Normandie

### Principales tâches à réaliser :

- Identifier les freins à l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes du Cotentin
- Recenser et évaluer les dispositifs de soutien à l'orientation des jeunes
- Définir et déployer une stratégie d'accompagnement des collégiens et des lycéens dans leur processus d'orientation
- Faire connaître les dispositifs numériques (MOOCFolio notamment)
- En parallèle, l'agglomération s'attachera à définir les modalités d'un partenariat avec la future agence régionale de l'orientation.

**Moyens humains :** - Stage en lien avec l'Université

### Moyens financiers :

- Partenariat à établir avec l'AVUF et avec l'Université (dans le cadre d'un stage de master)
- A estimer pour un événementiel sur les métiers de l'industrie

**Calendrier :** 2020

### Indicateurs de suivi :

Elaboration de la stratégie

### Indicateurs d'évaluation :

Evolution du taux d'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers du Cotentin

## > FICHE 6

### Promouvoir et renforcer les politiques en faveur du Développement durable

#### Contexte, enjeux et cibles

Promulguée le 17 août 2015, la Loi sur la transition énergétique donne à tous des outils concrets pour accélérer la croissance verte. L'agglomération du Cotentin décline, suivant ses compétences, une démarche globale en faveur d'un développement durable afin de consommer mieux en économisant l'énergie et en préservant l'environnement.

Cela se traduira par des travaux importants de réhabilitation sur le site du Cnam-Intechmer (voir fiche action 6) qui vont apporter plus de confort thermique (soit un gain de 40% par rapport aux actuelles consommations). D'autres actions pourraient être mises en place sur différents sites universitaires du territoire.

#### Mise en œuvre

**Acteurs à mobiliser :** Université de Caen Normandie, étudiants du Cotentin, Services de l'agglomération, CROUS, établissements d'enseignement supérieur, Région Normandie, Département de la Manche

#### Principales tâches à réaliser :

- Favoriser les mobilités douces et les transports en commun
- Améliorer la gestion et la valorisation des déchets
- Réduire l'empreinte carbone des étudiants et personnels
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments

**Moyens humains :** à déterminer

**Moyens financiers :** à déterminer

**Calendrier :** -

## > FICHE 7 Développer l'entrepreneuriat étudiant

### Contexte, enjeux et cibles

La feuille de route stratégique du Cotentin prévoit de soutenir les dynamiques entrepreneuriales sur le territoire. L'agglomération met notamment à disposition des moyens d'hébergement pour les porteurs de projets et un accompagnement dédié.

Les établissements de formation du territoire développent des actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

L'objectif est de pouvoir renforcer la cohérence des dispositifs déployés localement pour améliorer leur impact sur le territoire.

### Synergies

Feuille de route stratégique de la Communauté d'agglomération du Cotentin

### Mise en œuvre

**Acteurs à mobiliser** : Plateforme Pépite (Normandie Université), établissements d'enseignement supérieur et de recherche du Cotentin

#### Principales tâches à réaliser :

- Recenser l'ensemble des actions menées dans le domaine de l'entrepreneuriat au niveau du Cotentin
- Rassembler les porteurs de ces actions afin de renforcer la cohérence et la complémentarité de ces actions, et définir les actions complémentaires à déployer. A titre d'illustration, un concours de la création d'entreprise proposant un prix aux étudiants pourrait être créé.
- Mettre en œuvre ce plan d'action.

**Moyens humains** : chargé de mission de l'agglomération pour réaliser le recensement

**Moyens financiers** : NC

**Calendrier** : 2020

#### Indicateurs de suivi :

- Nombre de participants aux actions menées auprès des étudiants
- Nombre de projets de création d'entreprise issus de la population étudiante

#### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de création d'entreprise sur le territoire à partir de projets d'étudiants
- Taux de pérennité de ces entreprises
- Emplois créés par ces entreprises

## > ACTION 8 Organisation d'un Océan Hackathon



*Cherbourg accueillera en octobre son 1<sup>er</sup> Océan Hackathon*

### Ambition(s) du SLESR

Affirmer des marqueurs territoriaux et assurer leur développement

### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin et France

**Description** > La Communauté d'agglomération du Cotentin organise pour la première fois, un Océan Hackathon du vendredi 11 au dimanche 13 octobre 2019 à l'invitation du Campus de la mer du Technopôle Brest-Iroise en lien avec Brest Métropole océane (BMO).

Ce week-end sera l'occasion d'identifier de nouveaux projets avec la mer, qui pourront être accompagnés par les acteurs de l'innovation présents sur le territoire, et de développer de nouvelles collaborations au sein du réseau Océan Hackathon®.

Porté depuis trois ans par Brest, l'événement aura cette année un rayonnement international. Huit villes organiseront simultanément l'événement sur leur territoire : Brest (29), Champs sur Marne (77), Cherbourg-en-Cotentin (50), Dinan /Saint-Cast-le-Guildo (22), La Rochelle (17), Mexico (via le Service coopération scientifique de l'ambassade de France), Papeete, Sète (34), Toulon (83).

Cette action présente un intérêt pour le Cotentin car elle favorise l'innovation et le rayonnement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur le territoire. Elle contribue par ailleurs à sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat, car la création d'une entreprise commence par la conception d'un produit ou d'un

## Mise en œuvre

service pouvant créer de la valeur ajoutée. Elle s'intègre également dans le Plan « Croissance Bleue » élaboré avec le Département de la Manche afin de mettre en valeur le potentiel du territoire autour de l'économie de la mer.

Cet événement se déroulera dans les locaux d'Intechmer avec une restitution publique à la Cité de la Mer, deux emblèmes du monde maritime du Cotentin.

### Pilotage :

Agglomération du Cotentin

Intechmer

Etablissements d'enseignement supérieur enseignants et étudiants

Entreprises

### Principales étapes de mise en œuvre :

Constitution du groupe d'organisation

Lancement des appels à défis

Recherche de coaches et de financement

Organisation de l'événement

**Moyens humains :** Sans objet

**Moyens financiers :** Le montant global pour organiser cet événement est estimé à 17 600 euros. Sollicitation du Département de la Manche à hauteur de 50% du budget prévisionnel.

### Calendrier :

Organisation de l'événement du vendredi 11 au dimanche 13 octobre 2019

## > FICHE 8

### Veiller à la santé et au bien-être des étudiants

#### Contexte, enjeux et cibles

A l'instar de nombreux sites universitaires, les acteurs de l'ESR du Cotentin relèvent une paupérisation de la population étudiante.

Nombre d'entre eux notamment les étudiants étrangers rencontre des difficultés en matière financière, d'accès aux soins, etc.

Des actions sont déjà mises en œuvre par le CROUS (présence régulière d'une assistante sociale) et l'université de Caen Normandie (infirmier affecté au site universitaire, vacations assurées par une psychologue).

- Il s'agit donc de compléter le dispositif de soutien à destination de ces étudiants pouvant prendre différentes formes : Développement d'initiatives étudiantes de type épiceries solidaires, jardins coopératifs, etc.
- Facilitation d'accès aux soins
- Mise en place d'un label job étudiant
- Etc.

#### Synergies

Feuille de route santé de l'agglomération du Cotentin  
Schéma de la vie étudiante de Normandie Université

#### Mise en œuvre

**Acteurs à mobiliser :** CROUS, associations étudiantes, Université de Caen, établissements d'enseignement supérieur, employeurs d'étudiants du territoire

#### Principales tâches à réaliser :

- Conforter l'appel à projets à destination des initiatives étudiantes
- Création d'un pôle santé-social, physique ou hors les murs (réseau de professionnels), dédié aux étudiants

**Moyens humains :** chargée de mission de l'agglomération, en lien avec la direction Santé

#### Moyens financiers :

A évaluer pour chaque action

**Calendrier :** 2020

#### Indicateurs de suivi :

- Typologie des actions menées
- Audience des actions menées

#### Indicateurs d'évaluation :

A définir pour chaque action

Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

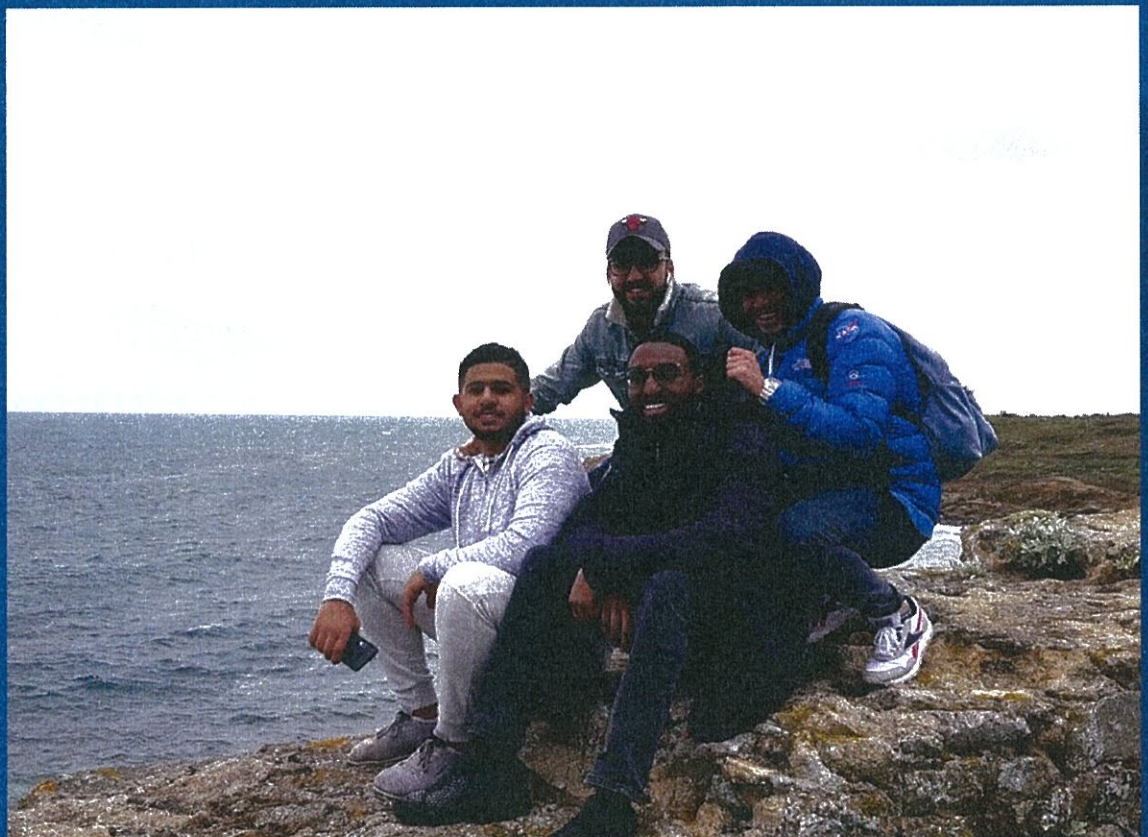
Affiché le

**SLO**

ID : 050-200067205-20190705-DEL2019\_057-DE



« Epi'Étu » :  
l'épicerie  
solidaire  
étudiante



Découverte du  
territoire avec  
l'opération  
« Accueil  
des Horsains »



## > FICHE 9

### Faciliter et améliorer le quotidien des étudiants

#### Contexte, enjeux et cibles

Les sites accueillant des antennes universitaires pâtiennent souvent d'une mauvaise image en matière de vie étudiante. Le faible nombre d'étudiant, l'importance des co-habitants parmi les étudiants, etc., font que les étudiants sont peu visibles sur le territoire et investissent moins l'offre culturelle et sportive locales. Toutefois, le travail de concertation, notamment avec les étudiants, a permis d'identifier quelques pistes d'actions à porter pour dynamiser la vie étudiante. Au-delà de leur mise en œuvre, il s'agira tout au long de ce schéma local de sonder régulièrement les étudiants et de faire le bilan des actions déployées.

#### Synergies

Schéma de la vie étudiante de Normandie Université

#### Mise en œuvre

**Acteurs à mobiliser :** Normandie Université, Université de Caen Normandie, étudiants du Cotentin, Presqu'île Habitat, services de l'agglomération (logement et transport), CROUS, établissements d'enseignement supérieur, Région Normandie, Département de la Manche

#### Principales tâches à réaliser :

- Déployer sur le Cotentin l'application « Normandie Université en poche »
- Développer une tarification « étudiante » pour l'accès aux infrastructures culturelles et sportives (prendre en compte la problématique de l'accès à ces équipements par les étudiants étrangers)
- Organiser des événements de découverte du territoire et de rencontres entre étudiants
- Sonder annuellement les étudiants via une enquête Internet et/ou la mise en place d'un conseil des étudiants
- Redéfinir l'accès aux infrastructures universitaires selon les attentes des étudiants (horaires, publics accueillis non universitaires, etc.)
- Poursuite du plan de rénovation des logements étudiants de Presqu'île Habitat
- Développement d'une offre de logement dédiée à l'accueil de stagiaires
- Amélioration de l'offre de transports en commun
- Mise en cohérence des dispositifs de soutien à la mobilité étudiante
- Développer un réseau de familles d'accueil pour les étudiants en mobilité
- Faciliter la mobilité internationale en partenariat avec le dispositif Pass Monde de la Région

**Moyens humains :** à définir selon les actions

**Moyens financiers :** à définir pour chaque action

**Calendrier :** 2019, 2020

**Indicateurs de suivi :** Typologie des actions menées

**Indicateurs d'évaluation :**

Niveau de satisfaction des étudiants en termes de vie étudiante

## > ACTION 9 Formation courte à la restauration pour favoriser les jobs étudiants

### Ambition(s) du SLESR

Développer l'attractivité du territoire

### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin

**Description** > Les restaurateurs du Cotentin font face à une pénurie de recrutements concluants pour leurs postes saisonniers ou temporaires. Quant aux étudiants, ils cherchent à trouver un emploi à temps partiel pour financer leurs études mais n'ont souvent pas les qualifications nécessaires pour travailler dans la restauration. FIM CCI Formation Normandie propose de former les étudiants dans le cadre d'un dispositif innovant intitulé « Job'student restauration ». En 35 heures, les étudiants seront formés pour assurer le poste et maîtrisera les bases du métier de serveur. A l'issue du stage, le restaurateur pourra recruter un étudiant formé et apte à travailler à ses côtés. Selon ses besoins, l'étudiant pourra compléter la formation de base avec les modules complémentaires disponibles : anglais (30 heures de formation), barman, cuisine/snacking.

L'organisme de formation s'engage ensuite à faire bénéficier les étudiants de son réseau de professionnels pour leurs trouver des jobs.

Le module de base pourrait se dérouler pendant les vacances de la Toussaint avec un module complémentaire d'anglais afin de pouvoir travailler à partir de la fin d'année.

Le module de base s'adresse à un groupe de 12 étudiants maximum et les modules complémentaires s'effectuent pour des groupes de 8 personnes.

### Mise en œuvre

#### Pilotage :

Agglomération du Cotentin

FIM CCI Formation Normandie

Université de Caen Normandie (Maison de l'étudiant, Espace Orientation Insertion)

Etablissements d'enseignement supérieur

#### Principales étapes de mise en œuvre :

Fin 2019 - Sensibilisation et recrutement des étudiants

Début 2020 - formation des premiers étudiants

Mise en relation des étudiants avec les entreprises

Mai-Juin 2020 - bilan de la première édition avec étudiants, employeurs et acteurs du projet pour envisager sa reconduction

**Moyens humains** : Sans objet

#### Moyens financiers :

Module de base pour un groupe de 12 étudiants (maximum) 3 500 €,

Module complémentaire Barman pour 8 étudiants 3 800 €

Module complémentaire Cuisine/Snacking pour 8 étudiants 3 800 €

Module complémentaire Anglais 10 stagiaires 2 250 €

Financement de la Communauté d'agglomération, sur la proposition suivante :  
module de base et anglais : 5730 euros

Calendrier :

Rentrée 2019 - sensibilisation dès le mois de septembre.

Vacances de novembre - formation des premiers étudiants au module de base  
et ensuite au module complémentaire d'anglais le soir ou le week-end (à déter-  
miner)

## > ACTION 10 Favoriser la mobilité internationale

---

### Ambition(s) du SLESR

Développer l'attractivité du territoire

### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Europe et monde

**Description** > Tous les étudiants du territoire ne peuvent pas bénéficier de l'aide régionale PassMonde favorisant la mobilité internationale soumise à la résidence fiscale de leurs parents.

Un travail partenarial avec la Région permettrait de soutenir les étudiants inscrits dans les établissements du territoire même si leurs parents ne sont pas fiscalement domiciliés en Normandie. Il s'agit de répondre aux besoins de mobilité internationale des étudiants. Une expérience à l'international est en effet un vecteur important d'insertion professionnelle, d'ouverture vers le monde pour les étudiants et représente un véritable enjeu pour le territoire.

Une réflexion est en cours quant à la création de formations intégrant des stages de longue durée à l'étranger en lien avec les accords de coopérations existantes (notamment le projet Bachelor EGC avec L'Australie à FIM)

### Mise en œuvre

**Pilotage** :

Agglomération du Cotentin et Région

**Principales étapes de mise en œuvre** :

Suite à l'analyse des besoins en partenariat avec la Région, prise en charge des étudiants scolarisés dans les établissements du Cotentin mais qui ne peuvent bénéficier du Pass Monde

**Moyens humains** : -

**Moyens financiers** : à déterminer

**Calendrier** :

Mise en place pour la rentrée 2020

Analyse des dossiers reçus au cours de l'année

**Indicateurs de suivi** :

Nombre de dossiers soutenus

## > ACTION 11 Proposer des services de mobilité aux étudiants

### Ambition(s) du SLESR

Développer l'attractivité du territoire

### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin

**Description** > L'enquête menée auprès des étudiants a permis de relever des besoins pour améliorer leur mobilité.

Les étudiants usagers des transports en communs ont exprimé des difficultés : Les bus s'arrêtent de circuler trop tôt le soir. Les fréquences de passage des bus ne sont pas assez élevées, particulièrement en dehors des horaires « classiques » 8h le matin et 17h le soir. La gare n'est pas desservie le dimanche soir. L'espace René Lebas n'est pas relié facilement au campus. Il manque une offre de vélos à disposition des étudiants.

Par conséquent, il s'agit de répondre aux besoins de mobilité des étudiants qui passent par une adaptation du réseau de bus mais aussi par le développement d'une offre de service de prêt de vélo et de sensibilisation aux modes de déplacements doux et favoriser l'utilisation des transports en commun.

### Mise en œuvre

#### **Pilotage** :

Direction Transports et Mobilités Communauté d'agglomération du Cotentin (pilote) et le délégataire

#### **Principales étapes de mise en œuvre** :

Suite à l'analyse des besoins des étudiants, évolution du réseau de transport en commun sur Cherbourg-en-Cotentin et sur le Cotentin

Mise à disposition d'une offre de prêt de longue durée de vélos.

Sensibilisation des étudiants aux services de mobilité (semaine de la mobilité, actions sur le campus)

**Moyens humains** : Internes à l'agglomération du Cotentin (direction Transports et mobilités et dans une moindre mesure le coordonnateur enseignement supérieur)

**Moyens financiers** : -

#### **Calendrier** :

A chaque rentrée - présentation du réseau de transport en commun par le délégataire lors des journées d'accueil des établissements de l'enseignement supérieur

Été 2019 - mise à disposition d'une offre de prêt de longue durée de vélos à assistance électrique, à destination de tous les citoyens de l'agglomération.

Janvier 2021 - Evolution du réseau de transport en commun sur Cherbourg-en-Cotentin et sur le Cotentin

**Indicateurs de suivi :**

- Evolution du réseau de bus
- Mise en place d'une offre de prêt de vélos

**Indicateurs d'évaluation :**

- Satisfaction des étudiants usagers (enquête en 2020 et en 2022)
- Nombre d'abonnements étudiants au réseau de bus (pour l'instant, il n'y a pas d'abonnements spécifiques pour les étudiants. En revanche il y a un abonnement -26ans. Il est possible que la future tarification intègre une tarification solidaire mais cela reste à confirmer)
- Nombre d'étudiants utilisant le service de prêt de vélos (pour l'instant, il n'y a pas d'offres d'abonnements spécifiques pour les étudiants. En revanche il y a un abonnement -26ans. Il est possible que la future tarification intègre une tarification solidaire mais cela reste à confirmer)



*Proposer des services de mobilités aux étudiants*

## > ACTION 12 Favoriser l'intégration des étudiants étrangers

### Ambition(s) du SLESR

Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants

### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin

**Description** > Favoriser l'accueil d'étudiants étrangers en créant en lien avec les familles du Cotentin.

L'objectif de cette action est d'inviter les familles à accueillir ponctuellement des étudiants lors de repas ou de sorties. En moyenne une fois par mois, les étudiants intéressés retrouvent leur foyer d'accueil (un par étudiant) pour discuter, manger, partager des loisirs... Cela pourrait faire l'objet d'un projet tuteuré et/ou passer par la création d'une association. La première rencontre fait l'objet d'un moment convivial collectif en octobre. Les familles reçoivent ensuite les étudiants chaque mois et cela s'achève en mai par un repas collectif.

Le but ? Éviter aux étudiants loin de chez eux et de leurs familles de se replier sur eux-mêmes et de se regrouper par nationalité. L'occasion aussi de les immerger dans la vie locale et de créer un attachement au territoire. Un échange qui apporte également une ouverture pour les familles

### Synergies

Développer un partenariat avec l'association cherbourgeoise Accueil des Villes Françaises.

L'Université de Caen Normandie a sollicité une labellisation « Bienvenue en France » auprès du ministère de l'Enseignement supérieur. Plusieurs actions seront ensuite mises en place sur les différents sites, y compris les antennes comme à Cherbourg.

### Mise en œuvre

#### **Pilotage :**

Agglomération du Cotentin

Maison de l'étudiant – Université de Caen Normandie

IUT ou ESIX si projet tuteuré

#### **Principales étapes de mise en œuvre :**

Proposition de création d'un projet tuteuré et/ou lancement d'une association dédiée

Mise en œuvre (trouver les étudiants et les familles)

**Moyens humains :** Sans objet

**Moyens financiers :** 500 euros pour réception lors de la première rencontre

**Calendrier :** Mise en place à la rentrée de septembre 2020

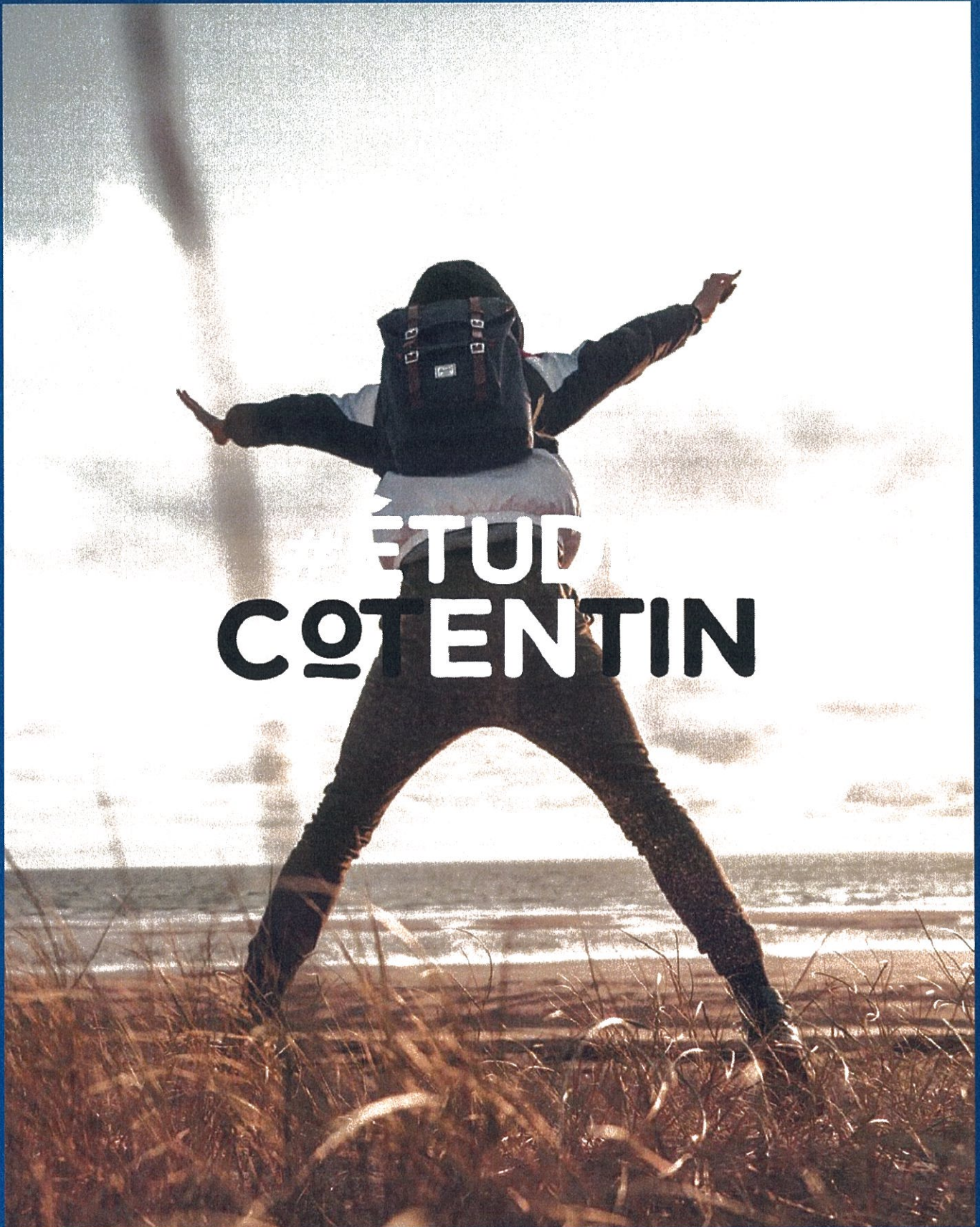
Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 050-200067205-20190705-DEL2019\_057-DE





## > FICHE 10

### Définir et déployer une stratégie de marketing territorial

#### Contexte, enjeux et cibles

Le territoire du Cotentin dispose de nombreuses compétences en matière de formation et de recherche. L'agglomération est par ailleurs compétente en matière de tourisme et à ce titre créé un nouvel office de tourisme pour promouvoir la destination Cotentin et donc renforcer l'attractivité du territoire.

Ainsi, divers outils pourraient être déployés sur le territoire :

- Création d'un portail de l'agglomération du Cotentin dédié à l'économie, à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Accueil de manifestations scientifiques sur le territoire en lien avec les marqueurs du site
- Participation des acteurs du territoire dont les entreprises à des salons et manifestations en lien avec l'ESR (par exemple le Cnam-Intechmer à la Mer XXL à Nantes)
- Etc.

Toutefois, ces idées méritent d'être validées et enrichies à travers la réalisation d'un travail spécifique de définition d'une stratégie de marketing territorial qui prendra en compte la valorisation des métiers de l'industrie, afin de valoriser les savoir-faire du Cotentin.

#### Synergies

Campagne de communication économique du Cotentin  
Contrat de territoire d'industrie qui prendra en compte la valorisation des métiers de l'industrie, afin de valoriser les savoir-faire du Cotentin.

#### Mise en œuvre

**Acteurs à mobiliser :** service communication de l'agglomération du Cotentin, Latitude Manche, établissements d'enseignement supérieur et de recherche du Cotentin

**Principales tâches à réaliser :**

- Définition de la stratégie
- Déploiement de la stratégie

**Moyens humains :** -

**Moyens financiers :** A évaluer

**Calendrier :** 2020-2021

**Indicateurs de suivi :**

- Typologie des actions menées
- Audience de ces actions (visites d'un site internet, participation à une manifestation scientifique, etc.)

**Indicateurs d'évaluation :**

A définir selon les actions menées

## > ACTION 13

### Lancement d'une campagne de communication « Étudier en Cotentin »

#### Ambition(s) du SLESR

Développer l'attractivité du territoire

#### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin

**Description** > Afin de promouvoir l'Enseignement supérieur sur le territoire, une campagne de communication « Etudier en Cotentin » pourra être déployée. Visuellement, elle est une déclinaison de la nouvelle marque Destination « Cotentin » et s'inscrit dans une stratégie globale d'attractivité.

L'objectif est de créer un sentiment d'appartenance chez les étudiants mais également d'accroître la visibilité du Cotentin et des établissements d'enseignement supérieur.

« Etudier en Cotentin » pourra être décliné sur les supports de communication à destination des étudiants (t-shirt, kakémonos pour diffusion lors des événements organisés sur le campus, goodies, panneaux d'accueil pour le forum des métiers, affiches dans les bus à l'occasion de la rentrée scolaire) mais aussi sur les invitations et sur les supports de communication numérique.

#### Mise en œuvre

##### **Pilotage :**

Communauté d'agglomération du Cotentin (communication et enseignement supérieur)

##### **Principales étapes de mise en œuvre :**

Création de la marque Etudier en Cotentin

Réalisation du visuel et déclinaison sur les supports de communication

Diffusion sur les événements et les projets étudiants soutenus par l'agglomération du Cotentin

##### **Moyens humains :** -

##### **Moyens financiers :**

En 2019 - 5 000 € pour l'impression de sacs, de t-shirt, de stylos, de badges

En 2020 - 10 000 € pour l'impression de kakémonos, d'affiches et de visuels pour les salons (+ 3 000€ / an jusqu'à 2024)

##### **Calendrier :**

Juillet 2019 - lancement de la marque à l'occasion de la restitution du schéma local de l'enseignement supérieur

Septembre 2019 - campagne d'affichage dans les bus de Cherbourg-en-Cotentin afin de toucher les étudiants et les lycéens

## > ACTION 14

### Création d'une plate-forme web « étudier dans le Cotentin »

#### Ambition(s) du SLESR

Développer l'attractivité du territoire

#### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin

**Description** > Le site Internet constitue le premier vecteur d'information utilisé pour se renseigner sur une formation et les services proposés sur une ville universitaire. Le site Etudier en Cotentin qui existe depuis plusieurs années ne correspond plus aux attentes techniques car il n'est pas adaptable aux tablettes et aux smartphones.

Dans ce cadre, de nombreux sites « secondaires » à l'image de Saint-Brieuc, Valence ou encore Le Creusot-Montceau, ont déployé des sites dédiés à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante sur leur territoire. Véritable outil de promotion, ces sites permettent de présenter les possibilités de poursuite d'étude sur le territoire ainsi que les services proposés aux étudiants pour faciliter leur quotidien (logement, restauration, transport, etc.) et mener des activités culturelles et sportives. Le site « étudier dans le Cotentin » devra être adaptables à tous les supports. Il contribuera également à relater des parcours d'étudiants, sous forme de portraits, pour renforcer l'appétence des jeunes pour l'enseignement supérieur.

#### Mise en œuvre

##### Pilotage :

Communauté d'agglomération du Cotentin qui portera ce site Web sur son portail principal et il bénéficiera d'un site portail  
Etablissements d'enseignement supérieur  
Université de Caen Normandie (Maison de l'étudiant, Direction de la Communication)  
Crous  
CIO  
Service sport et culture de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin

##### Principales étapes de mise en œuvre :

Mener un parangonnage de sites existants (www.saint-brieuc-sup.com, www.etudierendromeardeche.fr, etc)  
Identifier avec les partenaires les informations à faire apparaître sur le site  
Recueillir et consolider les informations à intégrer au site  
Définir et réaliser le site avec le service communication de l'agglomération du Cotentin  
Assurer les mises à jour de contenus

##### Moyens humains :

##### Moyens financiers :

10 000 € pour le développement de la plate-forme étudiante  
5 000€ pour la campagne de communication

[Calendrier : Rentrée 2021](#)

[Indicateurs de suivi : Statistiques de visite du site](#)

[Indicateurs d'évaluation :](#)

Evolution des effectifs étudiants sur Cherbourg-en-Cotentin

Agglomération et caractérisation de ces effectifs (origine géographique notamment)

## > ACTION 15

### Accompagnement de la compétence **Tourisme/Patrimoine** : formation et recherche

#### 1. Formation Patrimoine et Histoire

##### Ambition(s) du SLESR

Affirmer des marqueurs territoriaux et assurer leur développement

##### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin

**Description** > Développer une formation en lien avec le patrimoine local (Cotentin, Manche, Normandie) afin de répondre aux besoins de la SPL Office de Tourisme du Cotentin (accueil des croisiéristes, réception de groupes, animation des randonnées) et du Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin (guidage, animations, écriture des circuits, conseils aux collectivités et aux propriétaires privés). Ces guides conférenciers (minimum bilingues) développeront l'offre en contenus patrimoniaux, assureront la réception des groupes et le guidage. Ils concourront à la promotion du territoire à travers une meilleure connaissance des réalités normandes. Ils pourront concevoir des produits (excursions). Parallèlement, ils pourront participer aux projets des collectivités en matière de valorisation du patrimoine : mise en œuvre d'un PSC (Projet Scientifique et Culturel) et participation à un CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine). Cette formation se déroulera soit en formation continue soit en formation initiale. L'idée est d'entretenir et d'améliorer les compétences.

##### Synergies avec l'Université de Caen Normandie

- Développer un partenariat avec le DU Etudes normandes (DUEN) au sein de l'UFR Humanités et sciences sociales afin de garantir les compétences des guides conférenciers et de favoriser leur intégration dans les structures normandes.
- Développer un partenariat avec l'IUT de Caen pour la Licence professionnelle Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires - Parcours Gestion et mise en valeur des sites touristiques et culturels.

##### Mise en œuvre

###### Pilotage :

Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin

SPL Office de Tourisme du Cotentin

Université de Caen Normandie - UFR Humanités et sciences sociales

Agglomération du Cotentin / DTNOA (Direction Tourisme, Nautisme et Outils d'Attractivité)

###### Principales étapes de mise en œuvre :

- Réalisation d'un diagnostic (cartographie des besoins) auprès des acteurs du tourisme et du patrimoine (PAH, DRAC, Fabrique de patrimoines, CAUE, Conservatoire du Littoral, Fondation Tocqueville, Amis de Gilles de Gouberville, GRAC, Mémorial de Caen...) et associant l'Université de Caen Normandie, ses laboratoires de recherche et le Cnam-Normandie (notamment par la valorisation des études déjà menées).

- Définition des modes de coopération avec l'Université (approche juridique et budgétaire) et des matières et contenus à enseigner.
- Mise en œuvre du programme en coopération étroite avec les universitaires.

**Moyens humains** : participation du Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin au contenu des enseignements et de la SPL Office de Tourisme du Cotentin sur la partie commercialisation des produits et connaissance des clientèles (la notion de services touristiques, la relation avec les clientèles, la mise en tourisme des offres).

**Moyens financiers** : À définir à travers une convention d'objectifs.

**Calendrier** : Mise en place à la rentrée de septembre 2020.

---

## 2. Financement de bourse de recherche Patrimoine

---

### Ambition(s) du SLESR

Affirmer des marqueurs territoriaux et assurer leur développement

### Contexte, enjeux et cibles

**Périmètre** > Communauté d'agglomération du Cotentin

**Description** > Proposer des bourses afin de financer tous les ans des recherches (niveau Master 2 ou niveau thèse) et des publications en lien avec le Cotentin dans les domaines suivants : Histoire, Archéologie, Histoire de l'Art, Géographie, Sociologie... L'idée est de favoriser la connaissance du Cotentin et de produire des savoirs.

Etablir un partenariat entre la Communauté d'agglomération du Cotentin, les universités et les presses universitaires en vue de délivrer des bourses. L'idée est d'inciter les étudiants à travailler sur le Cotentin, soit sous la forme d'un appel à projets (étudiants en Master 2), soit sous la forme d'une aide matérielle à la recherche (étudiant en thèse), soit sous la forme d'une aide à l'édition (étudiant en thèse).

La Communauté d'agglomération du Cotentin pourrait financer :

- 2 mémoires de Master 2 (appel à projets) une fois par an.
- 1 thèse (aide à la recherche) une fois tous les 3 ans.
- 1 thèse (aide à l'édition) une fois par an.

### Synergies

Développer des partenariats avec les universités, les laboratoires de recherche et les presses universitaires en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin et certaines associations (Fondation Tocqueville, Comité Gilles de Gouberville, GRAC...).

## Mise en œuvre

### Pilotage :

Agglomération du Cotentin / DTNOA (Direction Tourisme, Nautisme et Outils d'Attractivité)

Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin

### Principales étapes de mise en œuvre :

- Définition des axes et des sujets pour l'appel à projets. Lancement de l'appel à projets. Sélection des candidats par un jury mixte. Contractualisation entre l'étudiant, son université et la Communauté d'agglomération du Cotentin. 1<sup>er</sup> versement. Suivi des recherches avec bilan d'étape. Soutenance du mémoire. 2<sup>nd</sup> versement.
- Information sur l'aide matérielle à la recherche. Sélection du thésard par un jury mixte. Contractualisation pour 3 ans entre le thésard, son université et la Communauté d'agglomération du Cotentin. Suivi régulier des recherches avec bilan d'étape. 1<sup>er</sup> versement la 1<sup>re</sup> année (50% en début de 1<sup>re</sup> année, 50% en fin de 1<sup>re</sup> année). Suivi des recherches. 2<sup>nd</sup> versement la 2<sup>de</sup> année (50% début, 50% fin). Suivi des recherches. 3<sup>ème</sup> versement la 3<sup>ème</sup> année (50% début, 50% fin). Suivi des recherches. Soutenance de la thèse. 4<sup>ème</sup> versement en une seule fois.
- Aide à l'édition d'une thèse. Sélection du sujet par un jury mixte. Conventonnement avec les Presses Universitaires et définition des contreparties. Versement de l'aide directement aux Presses Universitaires. Réception des ouvrages et communication autour du travail universitaire.

Moyens humains : Sans objet

### Moyens financiers :

La Communauté d'agglomération du Cotentin pourrait financer :

- 2 mémoires de Master 2 (appel à projets) : 2 x 1 000 € (chaque année)
- 1 thèse (aide à la recherche) : 4 000 € (tous les 3 ans)
- 1 thèse (aide à l'édition) : 2 500 € maximum (chaque année)
- Possibilité de bénéficier du dispositif Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche). Cette subvention de 14 000 euros par an sur trois ans permet à une collectivité de confier à un doctorant un sujet de recherche en lien avec ses compétences.

### Calendrier :

- Validation du projet par les élus de l'agglomération du Cotentin.
- Sensibilisation du monde universitaire et des acteurs du patrimoine (PAH, DRAC, Fabrique de patrimoines, CAUE, Conservatoire du Littoral, Fondation Tocqueville, Amis de Gilles de Gouberville, GRAC, Mémorial de Caen...).
- Définition des modes de coopération (approche juridique et budgétaire).
- Mise en place à la rentrée de septembre 2020 : lancement de l'appel à projets (Master 2), communication sur l'aide à la recherche (thèse) et le soutien à l'édition universitaire.

Envoyé en préfecture le 05/07/2019  
Reçu en préfecture le 05/07/2019  
Affiché le   
ID : 050-200067205-20190705-DEL2019\_057-DE



---

# ANNEXE BUDGETAIRE

---

## Compétence Enseignement Supérieur et Recherche Déclinaison financière suite au Schéma local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

### Dépenses prévisionnelles de fonctionnement

N° de l'action	Intitulé de l'action	FONCTIONNEMENT						
		BP	2019 BS	DM	2020 BP	2021	2022	2023
1	Renforcement de l'offre de formation de l'ESIX et du pôle licences pro de l'Université de Caen Normandie				à déterminer			
2	Étude d'opportunité pour la création d'un centre CNAM (financement sollicité auprès de la Banque des territoires)			45 000				
3	Mener une étude d'opportunité sur les formations en santé sur le territoire				à déterminer			
4	Co-financement d'allocations doctorales sur le territoire				60 132	60 132	60 132	60 132
5	Financement de bourses de recherche en lien avec les problématiques locales				8 000	16 000	16 000	16 000
8	Organisation d'un Océan Hackathon		17 600			17 600		17 600
9	Formation courte à la restauration pour favoriser les jobs étudiants				11 460	15 260	15 260	15 260
10	Favoriser la mobilité internationale				à déterminer			
11	Proposer des services de mobilité aux étudiants				à déterminer			
12	Favoriser l'intégration des étudiants étrangers				500	500	500	500
13	Lancement d'une campagne de communication "Étudier en Cotentin"		5 000		10 000	3 000	3 000	3 000
14	Création d'une plateforme web "Étudier dans le Cotentin" (campagne de communication) <sup>1</sup>				5 000			
15.1	Formation Patrimoine et Histoire				à déterminer			
15.2	Financement de bourse de recherche Patrimoine				4 500	8 500	4 500	4 500
<b>SOUS-TOTAUX</b>		<b>0</b>	<b>22 600</b>	<b>45 000</b>	<b>99 592</b>	<b>120 992</b>	<b>99 392</b>	<b>116 992</b>
<b>TOTAL</b>		<b>504 568</b>						

## Dépenses prévisionnelles d'investissement

N° de l'action	Intitulé de l'action	INVESTISSEMENT						
		BP	2019		2020	2021	2022	2023
			BS	autres				
6	Construction d'un nouvel IFSI (financement Région, Ville de Cherbourg-en-Cotentin et Communauté d'agglomération du Cotentin à préciser*)				12 500 000*			
7	Réhabilitation de l'Institut des Techniques de la Mer (Intechmer)	390 000			8 910 000			répartis sur plusieurs exercices
13	Création d'une plateforme web "Étudier dans le Cotentin" <sup>1</sup>				10 000			



---

# UNE VISION PARTAGÉE

---

Le présent schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche sera décliné sur la période 2019-2024. Les partenaires s'engagent à contribuer à la mise en œuvre des orientations et des actions et définies précédemment.



Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le



ID : 050-200067205-20190705-DEL2019\_057-DE

JUIN 2019 - Réalisation : Communauté d'agglomération du Cotentin - © Photographies : T. Houyel, A. Picot, Communauté d'agglomération du Cotentin



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN  
8 RUE DES VINDITS • 50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

**Délibération n° DEL2019\_057**  
RETROUVEZ-NOUS SUR TWITTER @LECOTENTIN